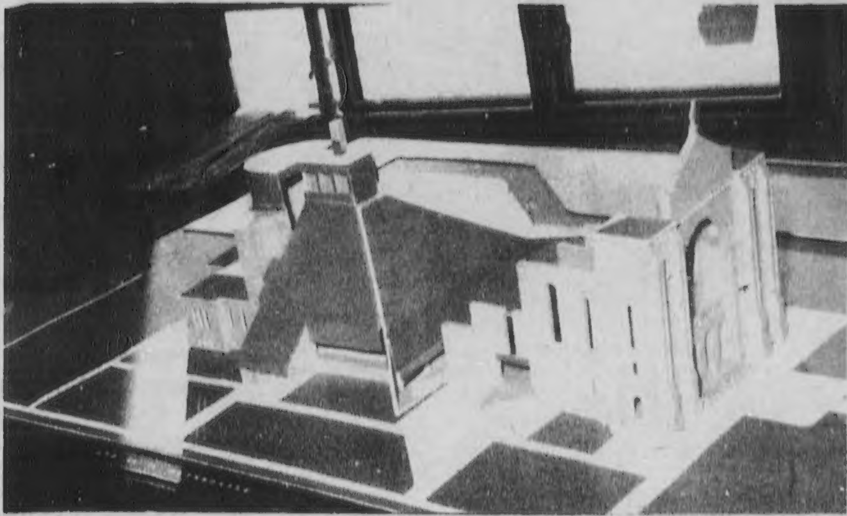


Ci-dessus la maquette du projet que l'architecte Gaboury propose pour la future cathédrale de St-Boniface. Le nouvel édifice mesurerait 100 pieds sur 100 pieds et couvrirait la moitié de l'ancienne nef de la basilique détruite par le feu en juillet 1968. Une cour intérieure serait aménagée entre les ruines de la façade et le narthex du nouvel édifice qui coûterait moins de $600,000.



Le Cercle Molière a préparé la Noël, cette année, avec deux pièces pour enfants, qui suscitèrent beaucoup d'enthousiasme chez leur jeune auditoire. Ci-dessus, les comédiens de "Plouft, le petit fantôme": assises, de gauche à droite, Paulette Lemay, Marjolaine Dugas, et Jacqueline Hogarth; debout, dans le même ordre, Richard Prince, Gilles Paquin, Eugene Kenny et Francis Fontaine. (Autre photo à la page 11).

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 30 DECEMBRE 1970 Prix. 10 ¢

Le "Festival du Voyageur" est dans l'air. Les préparatifs vont bon train, et avec un regain d'enthousiasme depuis que le projet "Manisnow", prévu pour la mi-décembre à Winnipeg, n'a pas eu lieu, laissant ainsi la voie libre pour un seul festival d'hiver dans la région métropolitaine. On voit, ci-dessus à gauche, l'ambassadeur du Festival, "Monsieur le Voyageur" Georges Forest, invitant le gouverneur du Dakota-Sud, M. L. D. Guy, aux festivités de fin février à St-Boniface.



Bonne et Heureuse Année



Mlle Marie-Thérèse Bérubé, âgée de 17 ans, a remporté récemment la médaille d'argent, catégorie violon en 10e année, aux examens de musique du Conservatoire de Toronto. Son professeur est M. Frank Simon, de St-Boniface. Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Jean Bérubé, du 400 rue De La Morénie, est la première Canadienne française du Manitoba à mériter un tel honneur.

LA BROQUERIE

Echo des Philippines



On reconnaît ci-dessus le P. Pierre Fisette (au centre) en compagnie de quelques-uns des séminaristes dont il est le professeur.

Un ancien de La Broquerie, le P. Pierre Fisette, des Missions Etrangères, vous envoie ce mot à l'occasion de Noël.

"Déjà les journaux et les compte-rendus que j'ai pu rejoindre ici et là m'ont appris que ce fut une véritable année-tourbillon pour le Manitoba. Année de fêtes, de célébrations, de "conscience" canadienne-française. Quelqu'un – je ne sais pas qui – m'avait envoyé la cédule complète de toutes les activités et parfois je me surprenais dans un des coins de la province, dans les "ruines" de la Cathédrale, au festival du Voyageur, et bien sûr, à La Broquerie pour la St-Jean. Combien d'amitiés ont été renouvelées, quelle fraternité a pris naissance: bonne fête, Manitoba!

Pour nous aussi ce fut une véritable année-tourbillon. Mais au sens littéral du mot. Pas moins de quinze typhons ont foncé sur les Philippines depuis janvier dernier. Davao, traditionnellement à l'abri – le dernier date de 1910 – n'a pas été oublié. A la mi-octobre, "Titang" a fait plus de 250 morts et laissé des centaines de familles sans maisons. Ceci s'est passé surtout dans le sud de la province; au moins six de nos paroisses ont été atteintes. En janvier dernier de grosses manifestations groupant étudiants-paysans-ouvriers avaient lieu à Manille, à 500 milles au nord de Davao. Le peso – l'unité monétaire – a été dévalué du tiers. Les salaires sont demeurés à peu près stables, mais le coût de la vie a augmenté. Manille a aussi connu de gros tremblements de terre et des inondations. En novembre, deux gros événements: le mieux connu à l'étranger: la visite du Pape, et les élections pour la convention constitutionnelle. Il s'agit de refaire la présente Constitution, de la rendre plus simple, plus pratique et plus adaptée. Pour ce qui est de la visite du Pape, les journaux et la télévision vous ont bien renseignés, j'en suis sûr. Pour ma part, je n'ai pu me rendre à Manille: nous avions de la classe; mais un de mes étudiants de quatrième année a été ordonné prêtre par Sa Sainteté. J'étais vraiment fier.

Et ceci m'amène à vous parler de moi. Ça marche sur les roulettes et le Seigneur ne cesse de me gâter. Je suis toujours dans l'enseignement. Cette année nous avons 101 étudiants en Philosophie et en Théologie. J'enseigne aux deux niveaux. Nous avons un très beau groupe et "l'éducation" fait son chemin...

Je voudrais vous souhaiter un très beau et très blanc Noël. Et une sainte année 1971. Puisse le Père étendre de nouveau sur notre monde une ère de calme et de paix. Et alors le Seigneur pourra vraiment naître dans le coeur de notre grande communauté humaine. Puisse Celui qui fut rempli de la plénitude de Dieu nous remplir à son tour de sa propre plénitude. Pour que nous puissions dire un oui total à l'alliance nouvelle et éternelle que Dieu est venu conclure dans la chair et le sang de son Fils – Celui qui naîtra bientôt."

Pierre Fisette, P.M.E.

–Ne cherchez pas à éviter à vos enfants les difficultés de la vie; apprenez-leur à les surmonter. (Pasteur)

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

"La Société Franco-Manitobaine souhaite un joyeux anniversaire à:

M. Jean Garand, 252, rue Eugénie, St-Boniface, du 24 décembre.

Mme Louis J. Rémillard, 304, rue Horace, du 24 décembre.

M. Noel Cyr, 740, rue Victor, Winnipeg, Man., du 25 décembre.

M. l'abbé Noël Delaquis, 151, avenue de la Cathédrale, du 25 décembre.

M. Albert Granger, 437, rue Langevin, du 25 décembre.

M. Joseph Saurette, 32, baie Monaco, St-Boniface, du 26 décembre.

M. Gilbert Arpin, 209, rue La Vérendrye, St-Boniface, du 28 décembre.

M. Alain H. Labossière, Somerset, Manitoba, du 28 décembre.

M. Gérald-H. Smith, 548, rue Tremblay, St-Boniface, du 28 décembre.

M. Benoit Lambert, 428, rue Ritchot, St-Boniface, du 29 décembre.

Rév. Fr. Gilles Beaudry, C. P. 204, St-Jean-Baptiste, du 30 décembre.

M. l'abbé Eugène Raimbault, 1240, chemin Henderson, du 30 décembre.

M. Guy Raymond Cloutier, 247, Enfield Crescent, du 31 décembre.

labyrinthe
roro

TITRE: Electricité

No 17 Références No 96

HORIZONTALEMENT: aimant, électron, centrale, roro, eau, cire, néon, lampe, transformateur, cathode, foyer.

VERTICALEMENT: choc, neutre, pile, écrou, arc, laiton, vis, atome, roro, weber, cable, feu, ohm, eau, pôle, mèche, prise, décharge, énergie.

Soyons fiers de parler le français, l'un des plus parfaits instruments de la pensée.

Les E.F.M. comptent 222 adhérents

D'après le bulletin qu'ils viennent de publier, les "Educateurs Franco-Manitobains" (E.F.M.) comptent cette année 222 membres dûment inscrits.

Un relevé effectué par la Rédaction de "La Liberté et le Patriote" révèle qu'au moins 82 religieuses enseignantes font partie de cette Société affiliée à la Manitoba Teachers' Society. Cependant les noms de certains directeurs d'écoles importantes de St-Boniface et d'autres centres ne paraissent pas sur la liste des membres.

Dans la présentation de ce premier bulletin des activités des E.F.M., le président de cette société, M. Roger Fréchette, expose en ces termes les grandes lignes de ce qu'il appelle la "philosophie des E.F.M.":

"Les professeurs sont des professionnels appartenant à un organisme professionnel, à l'instar des médecins qui appartiennent au Collège des Médecins, des dentistes qui appartiennent au Collège des Dentistes, de l'avocat qui appartient au Barreau."

"Les 'Educateurs Franco-Manitobains' sont des professionnels de l'enseignement qui se doivent d'appartenir à un organisme professionnel, en l'occurence la M.T.S. mais puisqu'ils ont un caractère particulier, ces mêmes professionnels se doivent d'appartenir aux Educateurs franco-manitobains."

"Ce que notre organisme propose, continue le président des E.F.M., c'est de rendre service à ses membres, de protéger leurs intérêts auprès des organismes tels que La Société Franco-Manitobaine, le Ministère d'Education, la Faculté d'Education, le Secrétariat des Relations Fédérales Provinciales et Culturelles, l'Association des Parents et Maîtres et les commissions scolaires. Notre organisme voit à la promotion de la francophonie au Manitoba."

"Quels services les "Educateurs Franco-Manitobains" peuvent-ils rendre? se demande M. Fréchette. Ils peuvent travailler à l'organisation et à l'élaboration des programmes d'études en français, à la promotion de la profession elle-même, en plus d'offrir à leurs membres des moyens de communication au niveau de la profession et au niveau de la francophonie."

Le Conseil provincial des E.F.M., pour 1970-71 comprend en plus de M. Fréchette, M. Paul Baril, vice-président; l'abbé Laval Cloutier, trésorier; Sr Simone Parent, secrétaire; et le Fr. Louis Courcelles, président sortant de charge.

QUE SIGNIFIE L'EXPRESSION A LA QUEUE LEU LEU ?

Cette locution est la traduction exacte du latin "AD CAUDAM LUPI LUPUS" (Le loup à la queue du loup) tout naturellement devenu, vers le Xe siècle, "à la coe leu leus. Son sens est "à la file", "un par un", comme on dit que marchent les loups, qui avancent bien à la queue leu leu afin de laisser le moins possible de brisées et d'empreintes.

(Information LAROUSSE)

Un comité pour la promotion du bilinguisme est formé a St-Boniface

Au terme d'une réunion fort tendue qui eut pu facilement devenir orageuse, n'eût été la poigne ferme du président de l'assemblée, Me Renald Guay, près de 250 citoyens de St-Boniface ont formé, le 17 décembre, "Le Comité pour la promotion du bilinguisme" (en anglais, "The Committee for the promotion of Bilingualism") dont le but principal consiste à promouvoir le bilinguisme en général et plus particulièrement l'enseignement parallèle des deux langues officielles en faisant des démarches auprès de la Commission scolaire de St-Boniface."

Ces démarches viseraient à amener la Commission scolaire "à étudier, avec la participation active des parents francophones et anglophones, toute la question du bilinguisme ainsi que de l'enseignement en français et en anglais dans les écoles de St-Boniface."

Convoquée en la salle des Fils Natifs de St-Boniface, cette réunion était l'initiative d'un groupe de parents du parc Windsor. Plus de 300 personnes étaient présentes, dont un contingent de 75 membres environ du "Comité de citoyens pour la préservation du bilinguisme" que dirige l'avocat Edwin Fitch et qui comprend un certain nombre d'anglophones et de francophones de St-Boniface.

Intervenant dès le début de la réunion sur des questions de procédure, le groupe dirigé par M. Fitch chercha de diverses façons à bloquer la formation d'un "Comité pour la promotion du bilinguisme" prétendant que ce Comité visait à manipuler la Commission scolaire et à établir l'unilinguisme français à St-Boniface, que ce Comité prônait le séparatisme, la ségrégation. Les adeptes du mouvement pour la "préservation" du bilinguisme furent particulièrement virulents à l'endroit de la Société Franco-Manitobaine et du journal "La Liberté et le Patriote" qu'ils accusèrent de faire pression en faveur de l'unilinguisme scolaire.

Voyant qu'ils n'arrivaient pas à faire passer leurs motions, les quelque 75 adeptes du groupe Fitch quittèrent la salle avant l'élection du conseil exécutif du nouveau "Comité pour la promotion du bilinguisme".

Les personnes suivantes furent élues membres du conseil exécutif dudit Comité: MM. Robert Connelly, Gilbert Fournier, Camille Phaneuf, Edgar Daigneault, J.-P. Guenette, Paul-Emile Bisson, Fernand Marion, Gilbert Bissonneault; Mmes Marie Jubinville, M. Le Dorze, M. Préget.

VOYAGE ORGANISE

L'Association France-Canada organise, à prix réduit, un voyage en Europe avec concentration en France et courts séjours à Londres et à Amsterdam pour professionnels et agriculteurs étudiants, du 24 juin au 15 juillet.

Ce voyage est organisé de façon à ce que les voyageurs puissent répondre à l'invitation des gens de Bourges qui nous ont visités en juin 1970, et invités à goûter à la vie de famille française.

Pour plus d'information concernant ce voyage les adultes peuvent contacter: M. Fernand Parenty, président, C.P. 5, Otterburne, Manitoba. Téléphone: 433-7644; ou un des membres de l'exécutif: Albert Vieilfaure, La Broquerie; Armand Desharnais, St-Pierre; Arthur Deschambault, St-Boniface; Frère Aimé Onil Dépôt, St-Claude; S. Amanda Desharnais, St-Pierre.

Les étudiants s'adresseront à: Frère Aimé Onil Dépôt, Institut Collégial Saint-Claude, St-Claude, Manitoba. Téléphone: 93.

ÉDITORIAL

A l'aube de l'année nouvelle

Avec la fin d'une année et le commencement d'une autre, c'est la longue spirale du temps qui continue.

Chaque année n'est jamais la même. Elle réserve des expériences nouvelles, voire uniques, capables de faire avancer l'homme sur la voie du progrès spirituel, moral, et partant, économique et social.

Ceux qui croient, explicitement ou implicitement en la Providence savent que les événements de l'histoire ne sont pas l'oeuvre du hasard, qu'une sagesse éternelle est à la source des lois fondamentales qui régissent la nature et les hommes. Ils savent aussi que la paix, la fraternité et la prospérité que l'on se souhaite en chaque début d'année sont l'oeuvre d'un Esprit qui ne fait pas bon ménage avec tout ce qui est égoïsme, étroitesse d'esprit, convoitise déréglée.

On peut considérer chaque nouvelle année comme une occasion de plus de dépasser les réalisations des années précédentes, de consolider les bases d'oeuvres pas encore solidement établies, de conduire à terme les projets entrepris, d'élargir et d'améliorer les relations communautaires, de mieux partager ses connaissances et ses biens.

Là-dessus, les occasions d'avancement ne manqueront pas aux Franco-Manitobains. Par exemple dans le domaine des caisses populaires, des décisions fermes et audacieuses devront être prises dans un véritable esprit coopératif. Les conflits de personnalités devront faire place à la magnanimité et au souci du bien commun de toute une région, de toute une communauté.

Au niveau de la direction de la Société Franco-Manitobaine on devra multiplier les relations extérieures afin de mieux connaître les besoins et les possibilités de chaque localité et d'offrir des services adéquats.

La population franco-manitobaine devra, pour sa part, se montrer plus accueillante à l'endroit de tous ceux qui consacrent bénévolement de leur temps à ses intérêts. Elle devra de plus se montrer prête à contribuer de ses propres deniers au maintien des cadres nécessaires à la mise en marche de divers programmes de la S.F.M. Les subventions gouvernementales ne suppriment pas les responsabilités personnelles.

L'année 1971 devrait connaître également des relations améliorées entre les divers groupes qui constituent la communauté francophone :entre professionnels et travailleurs; entre intellectuels et scientifiques; entre enseignants, directeurs d'écoles, commissaires et parents; entre le journal, la radio, la télévision et leur public; entre la population et ses représentants politiques.

Ce devrait être en outre, l'occasion pour prêtres et laïques de se mieux connaître, se parler, s'écouter pour construire ensemble l'Eglise.

Enfin cette année nouvelle sera sans aucun doute "l'année test" pour l'application du bill 113 aux écoles du Manitoba, surtout à celle de St-Boniface.

Il est à espérer que le nouveau Comité "pour la promotion du bilinguisme" réussira à regrouper tous ceux qui voient dans le bilinguisme canadien autre chose que la "préservation" d'un statu quo mesquin et rétrograde qui n'aboutit finalement qu'à l'oppression psychologique, linguistique et culturelle.

Le Canada n'aura d'avenir que dans la mesure où les structures politiques, culturelles et scolaires, au Manitoba comme ailleurs, "deviendront" telles qu'elles permettront aux uns d'être et de se reconnaître francophones et, ce faisant, assureront aux autres, les anglophones, une véritable participation à une francophonie vigoureuse et rayonnante.

Est-ce là une utopie? Nos hommes politiques fédéraux et provinciaux ne le croient pas. Souhaitons qu'en 1971, un plus grand nombre de francophones et dánglophones de l'Ouest seront du même avis.

Bonne et heureuse année à tous!

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Les prêtres et la SFM

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons lu le compte rendu de la rencontre entre la SFM et quelques prêtres pour discuter "de certains malentendus", publié le 16 décembre dans votre journal. Nous savons de source certaine que cette réunion a bel et bien eu lieu et que le compte rendu rapporte fidèlement les "délibérations" qui s'y sont passées. Nous avions d'abord pensé qu'il y avait là une joyeuse fumisterie. C'est à regret que nous nous voyons contraints de considérer sérieusement ce compte rendu probablement rédigé par le comité de publicité de la SFM.

1 - Le titre du compte rendu se lit tel: "La SFM et les prêtres discutent de certains malentendus". Nous pensons que le mot "malentendu" est impropre. Pour nous, les deux camps se divisent distinctement, et ils sont faciles à reconnaître.

2 - On lit: "Des circonstances imprévues avaient empêché l'archevêque de St-Boniface, Mgr Maurice Baudoux, d'y prendre part". C'est une réunion à laquelle on veut donner le caractère d'une réclame. Une telle rencontre ne peut pas ne pas être importante... même si Mgr l'Archevêque y avait assisté "à titre d'individu plutôt qu'à titre de représentant d'une structure sociale quelconque".

3 - On lit: "La SFM souligna qu'elle cherchait à mettre l'accent sur la participation personnelle à titre d'individu plutôt qu'à titre de représentant d'une structure sociale quelconque". Et plus loin: "Les prêtres présents ont fait remarquer qu'ils approuvaient entièrement cette façon de faire, mais ils reconnaissaient que certains de leurs confrères avaient de la difficulté à concevoir une participation qui ferait abstraction de leur titre de curé". Tous les prêtres présents étaient d'accord! Comme c'est beau! Comme c'est gentil de leur part de reconnaître avec honte que certains confrères très méchants et peu intelligents ne partagent pas leurs opinions.

Nous pensons que lorsque vous employez les mots "curé" ou "prêtre" vous voulez vraiment dire "influence". Ca vous agace de voir que les prêtres n'utilisent pas leur influence dans le sens que vous leur dictez. Vous voulez que les prêtres se servent de leur influence à condition qu'ils appuient vos causes. En somme, vous voulez faire des prêtres et curés vos marionnettes!

4 - On lit: "Les prêtres présents... ont assuré l'exécutif qu'ils verraient pour leur part, au gré des rencontres avec leurs confrères à expliquer et à faire expliquer les véritables intentions de la Société Franco-Manitobaine". Nous attendons avec ardeur la venue des missionnaires de la SFM. Nous allons les accueillir avec tout le décorum dû à des envoyés aussi augustes qui choisiront sans doute de nous convertir "à titre d'individu plutôt qu'à titre de représentant d'une structure sociale quelconque".

Rév. Réginald Prescott,
(F.L.C.
St-Pierre-Jolys, Man.

Une abonnée

Ci-inclus un mandat pour l'abonnement novembre '70 à novembre 1971.

J'estime notre journal. Il nous tient au courant de ce qui se passe chez nos voisins du Manitoba, de l'ouest.

M. Godias Brunet a raison de nous rappeler les discours du professeur Geo. Stanley, de M. Keith Spicer. Les conseils de Mgr Béliveau, de la Société Franco-Manitobaine, "Si vous voulez du français c'est à vous d'en mettre", sans chercher noise à personne.

Le Père Guy de Bretagne, O.M.I., nous tient au courant des changements extérieurs de l'Eglise, ce qui ne changent pas les commandements de Dieu et de l'Eglise de Jésus-Christ.

J'apprends avec beaucoup de regrets le départ de "Louise", c'était un de mes articles préférés. Bonne chance Louise!

Meilleurs voeux à l'occasion des fêtes de Noel, du Nouvel An!

Bonjours,
Mme P.-J. Gagné
Fort Frances, Ontario

La femme

Monsieur le Rédacteur,

Vos commentaires au sujet du rapport de la Commission sur la situation de la femme au Canada se rapportaient à deux points: le coût de l'étude, et la recommandation sur l'avortement. Pour le reste, vous vous êtes borné à opposer la "logique masculine" aux "méandres de la psychologie féminine". Excellente logique qui s'attache à une infime fraction de l'étude et qui passe sous silence la mise en lumière d'injustices sociales très réelles.

Yvette Boily
(Mme Léandre Boily)
555, Lyndale Drive
St-Boniface, Manitoba

Nous commençons à voir clair

Avant l'arrivée des Blancs dans l'Ouest canadien, diverses tribus indiennes se faisaient la guerre entre Cris et Sauteux pour savoir qui pourraient dominer dans leur pays. Désunis qu'ils étaient, ils ont fini par être conquis par des étrangers à leurs races.

Certains malins racontent à ce sujet qu'il y avait trop de chefs pour le petit nombre de sauvages qui restaient. Tous voulaient devenir "chefs", se croyant aussi fins les uns que les autres.

En étudiant l'histoire de la Belgique, nous apprenons que les Flamands et les Wallons, deux peuples très intelligents et entreprenants, après de longues disputes, finirent par enterrer la hache de guerre. Ils décidèrent de faire oeuvre commune de leurs talents, de leurs langues et de leurs énergies pour proclamer bien haut leur devise devenue à jamais célèbre: "L'Union fait la Force" qui a fait épanouir la Belgique devenue un pays très prospère à travers l'Europe, tout en gardant leur caractère bilingue: le Flamand et le Français.

La Belgique peut servir de modèle au Canada qui reconnaît le français et l'anglais comme langues officielles, où chacune des deux races mène sa vie à son gré, avec le consentement de chaque province en matière d'éducation.

Au sujet du Manitoba, nous avons appris avec plaisir que le gouvernement actuel est en voie d'accorder les droits de la langue française dont ils étaient privés depuis longtemps. Pour prouver mon assertion, faudra-t-il évoquer deux dates dans notre histoire qui restent gravées dans la mémoire des francophones de notre province.

1916, date que nous ne rappelons pas sans frémir. Dire que nous avons vécu ce temps-là! Oui, à cette époque un gouvernement sectaire, appuyé par des Orangistes fanatiques avait passé une loi ignoble afin de détruire la langue française au Manitoba. "L'orange Sentinel" de Toronto avait proclamé en grosses lettres dans leur journal infâme: "Enfin, le Manitoba vient d'annoncer la fin du français dans cette province."

Mais il advint que le petit groupe de Français, bien vivace mettant de côté tout esprit de politique et d'intérêt personnel fit un front commun pour protester énergiquement contre l'abolition de cet acte barbare en fondant "l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba", devenue plus tard "La Société des Franco-Manitobains" qui continue de faire un excellent travail pour recruter des enseignants de langue française, afin de conserver notre langue dans les écoles.

Et puis voilà qu'en 1970, le Ministère de l'Instruction publique vient de passer une loi en guise de réparation de l'Acte de 1916 en nous accordant le rétablissement complet de notre langue dans les écoles françaises à partir de la classe maternelle jusqu'au grade XII inclusivement.

Permettez-moi de vous dire ce que l'on entend par "l'école française". Il y en a qui ont pris le mors aux dents, tellement ils craignent l'abolition de l'anglais rien qu'à prononcer le mot français. C'est tout simplement la même école qui nous régit maintenant, mais qui est appelée école bilingue française, mais non pas école bilingue ukrainienne ou autre. La nôtre est une école bilingue française, en changeant de système scolaire.

Ce système nous permet d'enseigner le français et l'anglais comme système bilingue en usage dans tous les grades, suivant un programme spécial pour chacune des

suite à la page 10

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de L'A.B.C.,M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur
Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale: 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Texte intégral des résolutions du Comité pour la promotion du bilinguisme

Voici le texte intégral des résolutions qui ont été adoptées par l'assemblée publique qui s'est tenue en la salle des Fils Natifs de St-Boniface le 17 décembre pour établir le Comité pour la promotion du bilinguisme.

A. Etant donné que le Canada reconnaît légalement le statut historique et officiel de l'anglais et du français;

B. Etant donné que la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme a souligné le rôle essentiel de l'école dans le maintien d'une langue et d'une culture;

(V. Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre II, chapitre I, article 44)

C. Etant donné qu'une langue et une culture ne peuvent pas s'épanouir sans être enseignées correctement à l'école;

(B. et B., Livre II, chapitre I, article 44)

D. Etant donné que le bilinguisme s'applique à tous les Canadiens, qu'ils soient en majorité ou en minorité;

(B. et B., Livre II, chapitre I, article 8)

E. Etant donné que le Manitoba, par le projet de Loi 113 permet aux divisions scolaires d'employer le français ou l'anglais comme langue d'instruction;

QU'IL SOIT RESOLU:

1. Que chaque enfant, quelle que soit sa langue maternelle, ait l'occasion d'apprendre à l'école à parler et écrire couramment les deux langues officielles du Canada.

2. Qu'un comité soit établi pour promouvoir le bilinguisme en général et plus particulièrement l'enseignement parallèle des deux langues officielles en faisant des démarches auprès de la Commission scolaire de St-Boniface afin d'amener celle-ci à étudier, avec participation active des parents francophones et anglophones, toute la question du bilinguisme ainsi que l'enseignement en français et en anglais dans les écoles de St-Boniface.

3. Que le nom dudit comité soit "Le Comité pour la Promotion du Bilinguisme" en français et "The Committee for the Promotion of Bilingualism" en anglais.

4. Que le Comité pour la Promotion du Bilinguisme demande à la Division scolaire de St-Boniface de procéder de la façon suivante:

a) Etudier chaque genre d'école et de programme français, anglais et bilingue possible, tenant compte d'une façon particulière des développements récents de pédagogie et de méthodologie en d'autres provinces ou pays.

b) Organiser une série de colloques publics avec des parents et autres personnes intéressées afin de les renseigner, sonder leurs opinions et discuter d'une politique scolaire qui viserait au bilinguisme complet et total pour chaque enfant dont les parents le désirent, quelle que soit la langue maternelle de l'enfant.

c) Mettre sur pied, après consultation adéquate avec le public, un programme scolaire de qualité supérieure répondant aux besoins divers de la population de St-Boniface.

Note – Une cinquième résolution ne découlant pas directement des alinéas approuvés par l'assemblée a également été adoptée. Elle reconnaît aux anglophones autant qu'aux francophones le droit de faire des études en français.

La Société Historique et l'enseignement de l'histoire

Suite du mémoire que la Société Historique de St-Boniface se propose de présenter au Conseil du cours d'Etudes sociales du ministère de la Jeunesse et de l'Education du Manitoba.

L'enseignement de l'histoire doit s'adapté de très près à la psychologie de ceux auxquels il s'adresse. A cette condition seulement pourra-t-on conserver à la leçon scolaire d'histoire l'attrait que l'élève découvre dans les "histoires" et le charme du passé.

Le professeur doit être convaincu que le jeune étudiant s'intéresse d'abord à l'histoire locale, à celle de ses ancêtres et des pionniers de l'endroit. Il doit donc amener l'élève à puiser profondément aux sources premières par des contacts personnels, par l'étude des manuscrits et par des excursions aux sites historiques.

Ainsi l'élève sera amené à apprécier l'oeuvre des pionniers et à comprendre comment l'histoire locale s'insère dans l'histoire du Manitoba en général. Avant tout, le maître ne doit pas perdre de vue les limites de la mémoire de l'élève et, plutôt que de lui faire assimiler une foule de dates et d'incidents, qu'il soit engagé à faire la "ligne du temps" ou si l'on préfère, le "chemin de l'histoire" qui utilise l'espace comme symbole de la durée. Cette ligne du temps pourra être tracée sur un mur de la classe, autant que possible très longue et divisée de manière à ce que chaque partie représente un siècle. L'engagement de chaque pays aux dates déterminées pourrait être indiqué par des couleurs différentes.

L'enseignement de l'histoire au niveau élémentaire devrait être intuitif. Le choix de la matière n'est pas indifférent surtout lorsque le professeur s'adresse à des enfants à l'âge où l'esprit se prépare à recevoir l'enseignement de l'histoire. La matière historique présentée aux plus jeunes devrait être biographique. Chacun connaît le penchant naturel des jeunes pour les héros de la légende et de l'histoire. Le professeur doit tenir compte de cette inclination psychologique pour grouper les faits historiques autant que possible autour d'un personnage. Une belle occasion s'offre, dans l'enseignement de l'histoire du Manitoba, pour présenter La Vérendrye et ses fils dont le plus jeune, âgé de 11 ou 12 ans, pourrait offrir un attrait très spécial aux élèves du même âge. Il en est de même pour Louis Riel et de la figure aventurière et héroïque qu'il présente. De là, la valeur primordiale de plusieurs petits recueils biographiques plutôt qu'un seul manuel d'histoire.

La géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire. Avant chaque classe le professeur devrait avoir soin de fixer au mur la carte géographique et la ligne du temps. L'enseignement de l'histoire doit être intéressant. Il ne le sera qu'à la condition que l'histoire soit vivante et présentée sous forme de portraits, de tableaux et de récits. Le professeur devrait faire constamment appel à l'activité et à la créativité des élèves par l'entremise de multiples projets, de recherches et d'excursions.

L'histoire doit être enseignée avec le plus grand soin de l'objectivité. Par souci de vérité, le maître devrait replacer fidèlement les faits dans leur cadre propre temporel. C'est pourquoi, l'usage fréquent de manuscrits et de sources premières est très recommandé. Ainsi les élèves seront laissés à leur interprétation personnelle.

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Pour terminer ce mémoire, les membres du comité, porte-parole de la Société Historique de Saint-Boniface, offrent les recommandations suivantes jugées urgentes et essentielles:

1) qu'on ait recours aux services des historiens ou des professeurs d'histoire pour rédiger une histoire du Manitoba en français propre à servir de manuel d'enseignement au niveau élémentaire, soit à la 5e année;

2) s'il est impossible de trouver de telles personnes que l'on engage les services d'un traducteur pour traduire la meilleure histoire du Manitoba déjà écrite en anglais, "The Great Golden Plain" par Donalda Dickie, ou toute autre histoire d'égale valeur;

3) que l'on procède de la même façon pour obtenir des manuels valables, soit pour la traduction de "Canada, the New Nation" par Edith Deyell pour la 6e année et celle de "Challenge and Survival" par Herstein, Hughes, Kirbyson pour la 11e année;

4) que des subventions suffisantes soient accordées en vue de l'achat de nombreux livres de références de langue française sur l'histoire du Manitoba et du Canada. Ces livres seraient mis à l'usage des élèves de tous les niveaux;

5) que les responsables des cours d'histoire fassent les démarches nécessaires pour corriger les erreurs déjà signalées qui se trouvent dans les oeuvres historiques de George W. Brown; si cela est impossible que ces manuels préjudiciables à la vérité soient supprimés du cours d'histoire;

6) que des subventions soient accordées chaque année aux écoles afin de permettre aux élèves du niveau élémentaire de participer à des projets et des excursions semblables à ceux de l'année du Centenaire;

7) qu'en cette année du Centenaire, le Conseil du cours d'études des Sciences sociales s'empresse de faire les contacts nécessaires pour faire ériger dans les jardins du Palais législatif une statue en l'honneur de Louis Riel, fondateur de notre province;

8) qu'à l'avenir on s'abstienne d'ériger dans les jardins du Palais législatif des monuments à la mémoire de personnes qui n'ont jamais vécu au Manitoba ou qui n'ont jamais apporté aucune contribution valable au développement et à l'histoire de notre province.

CONCLUSION

Qu'il soit permis de réitérer les remerciements sincères des membres de la Société Historique de Saint-Boniface pour l'occasion qui leur est offerte en cette année du Centenaire de présenter ce mémoire intimant les recommandations les plus urgentes afin d'assurer à notre province un climat de justice et de sérénité.

Message de Paul VI pour le 1er janvier 1971

"Tout homme est mon frère"

HOMMES DE 1971 !

Sur le cadran de l'Histoire du Monde,
l'aiguille du temps,
de notre temps,
marque le début d'une année nouvelle: celle-ci,
que Nous Nous proposons, tout comme les années
précédentes, d'inaugurer
de nos voeux affectueux,
de notre message de Paix:
Paix à vous, Paix au monde.

Ecoutez-Nous. Cela en vaut la peine. Oui, c'est Notre message habituel: Paix. Mais c'est de ce mot que le monde a besoin et il en a un besoin si urgent que cela le rend nouveau.

Ouvrons les yeux sur l'aube de cette nouvelle année et observons deux ordres de faits généraux qui marquent de leur empreinte le monde, les peuples, les familles, les individus. Ces faits, à ce qu'il Nous semble, influencent profondément et indirectement nos destins. Chacun de nous peut en faire l'horoscope.

Observez un premier ordre de faits. A vrai dire, ce n'est pas un ordre, mais un désordre. Parce que les faits que nous comprenons en cette catégorie marquent tous un retour à des pensées et à des actes que l'expérience tragique de la guerre semblait avoir annulés—ou aurait dû annuler.

A la fin de la guerre, tous avaient dit: assez. Assez de quoi? assez de tout ce qui avait été à l'origine du carnage humain et de l'épouvantable ruine. Immédiatement après la guerre, au début de cette génération, l'humanité eut un éclair de conscience: il fallait non seulement s'occuper des tombes, soigner les blessures, réparer les désastres, redonner à la terre un visage nouveau et meilleur, mais encore supprimer les causes de la conflagration subie. Les causes: voilà quelle fut l'idée pleine de sagesse: les chercher, les éliminer. Le monde respira. Il sembla vraiment que dût naître une nouvelle époque, celle de la paix universelle. (1) Tous semblèrent prêts à des changements radicaux, afin d'éviter de nouveaux conflits. A partir de structures politiques, sociales, économiques, l'on arriva à envisager un horizon de magnifiques innovations morales et sociales; l'on parla de justice, des droits de l'homme, de promotion des faibles, de vie commune ordonnée, de collaboration organisée, d'union mondiale. De grands gestes ont été posés; les vainqueurs, par exemple, se sont portés au secours des vaincus; de grandes institutions ont été fondées; le monde commença de s'organiser à partir de principes de solidarité et de bien-être commun. La marche vers la paix, condition normale et statutaire de la vie du monde, sembla définitivement tracée.

Or, que voyons-nous, après vingt-cinq ans de ce progrès réel et idyllique? Nous voyons, avant tout, que les guerres, de part et d'autre, sévissent encore et semblent d'inguérissables plaies qui menacent de s'élargir et de s'aggraver. Nous voyons continuer et s'étendre, ici et là, les discriminations sociales, raciales, religieuses. Nous voyons renaître la mentalité d'autrefois; l'homme semble, à nouveau, s'arrêter à des positions, psychologiques d'abord, politiques ensuite, du temps passé. Resurgissent les démons d'hier. Revient la suprématie des intérêts économiques avec l'exploitation facile des faibles; (2) réapparaît l'habitude de la haine (3) et de la lutte des classes, et renaît ainsi, à l'état endémique, une guerre internationale et civile; c'est le retour aux luttes pour le prestige national et le pouvoir politique; c'est, à nouveau, le bras de fer des ambitions opposées, des particularismes clos et irréductibles des races et des systèmes idéologiques; l'on recourt au délit et à la violence, comme à un feu idéal, sans penser à l'incendie qui en peut naître; l'on pense, à nouveau, à la paix; comme à un pur équilibre de forces puissantes et d'épouvantables armements; l'on ressent le frisson de la crainte que quelque fatale imprudence ne fasse éclater d'inconcevables et d'inextinguibles conflagrations. Que se passe-t-il? Où va-t-on? En quoi a-t-on failli? Ou bien que nous a-t-il manqué? Nous faut-il nous résigner, doutant de la capacité humaine à réaliser une paix juste et sûre et renonçant à marquer l'éducation des nouvelles générations du sceau de l'espérance et de l'esprit de paix? (4)

Heureusement, un autre diagramme d'idées et de faits apparaît à notre observation; et c'est celui de la paix progressive. Parce que, malgré tout, la paix chemine. Avec des discontinuités, avec des incohérences et des difficultés; mais, cependant, la paix chemine et s'affirme dans le monde avec un caractère d'invincibilité. Tous le sentent: la paix est nécessaire. Joue en sa faveur le progrès moral de l'humanité, décidément orientée vers l'unité. Unité et paix, quand la liberté les rattache l'une à l'autre, sont soeurs. La paix, quant à elle, profite de la faveur croissante d'une opinion publique convaincue de l'absurdité d'une guerre poursuivie pour elle-même et considérée comme moyen unique et fatal de mettre fin aux controverses entre les hommes. Elle se prévaut du réseau de plus en plus serré des rapports humains: culturels, économiques, commerciaux, sportifs, touristiques; il faut vivre ensemble, et il est beau de se connaître, de s'estimer, de s'aider. Une solidarité fondamentale se forme peu à peu dans le monde; elle favorise la paix. Et les relations internationales se développent de plus en plus et créent les prémisses—et également la garantie—d'une certaine concorde. Les grandes institutions internationales – et supranationales– se révèlent providentielles, tant au départ qu'au couronnement d'une commune vie pacifique de l'humanité.

Face à ce double tableau qui superpose des phénomènes d'ordre contraire au but qui nous est le plus à coeur, c'est-à-dire à la paix, il nous semble qu'une observation unique, ambivalente, peut en être tirée. Posons une double question:

—comment, aujourd'hui, s'affaiblit la paix?

—comment, aujourd'hui, progresse la paix?

Quel est l'élément qui émerge, au sens négatif aussi bien qu'au sens positif, de cette simple analyse? L'élément est toujours l'homme. L'homme, dévalué, dans le premier cas; l'homme, valorisé, dans le second cas. Risquons un terme qui peut paraître ambigu, lui aussi, mais considérons-le dans l'exigence de sa profondeur. C'est le terme, toujours flamboyant et suprême, d'amour: amour de l'homme, première valeur de l'ordre terrestre. Amour et paix sont des entités corrélatives. La paix, la véritable paix, la paix humaine, est un effet de l'amour.(5) La paix suppose une certaine "identité de choix". C'est ce qu'on appelle l'amitié. Si nous voulons la paix, nous devons reconnaître la nécessité de la fonder sur des bases plus solides que celle ou du manque de rapports (car les rapports entre les hommes sont inévitables, ils croissent et s'affirment), ou de l'exigence de rapports d'intérêt égoïste (ils sont précaires et souvent trompeurs), ou bien du tissu de rapports purement culturels ou accidentels (ils peuvent être à double tranchant, pour la paix ou pour la lutte).

La véritable paix doit être fondée sur la justice, sur le sentiment d'une intangible dignité humaine, sur la reconnaissance d'une ineffaçable et heureuse égalité entre les hommes, sur le dogme fondamental de la fraternité humaine. C'est-à-dire du respect et de l'amour dus à tout homme en sa qualité d'homme. Explose le mot victorieux; en sa qualité de frère. Mon frère, notre frère.

C'est également cette conscience de la fraternité humaine universelle qui s'affirme heureusement dans notre monde, du moins en principe. Ceux qui travaillent à éduquer les nouvelles générations dans la conviction que tout homme est notre frère construisent à partir des fondations mêmes l'édifice de la paix. Ceux qui introduisent dans l'opinion publique le sentiment d'une fraternité humaine sans frontière préparent au monde des jours meilleurs. Ceux qui conçoivent la protection des intérêts politiques sans la poussée de la haine ou de la lutte entre les hommes, comme une nécessité dialectique et organique de la vie sociale, ouvrent la société humaine à un progrès toujours actif du bien commun. Ceux qui contribuent à découvrir en tout homme, par delà les caractéristiques somatiques, ethniques, raciaux, l'existence d'un être égal à soi, transforment la terre, d'épicentre de divisions, d'antagonismes, d'embûches et de vengeances, en un lieu de travail organisé sur la base d'une collaboration civilisée. En effet, là où la fraternité entre les hommes est fondamentalement méconnue, c'est la paix qui est ruinée en sa base même. Car, la paix est, au contraire, le miroir de l'humanité véritable, authentique, moderne, victorieuse de toute autodétérioration anachronique. La paix est la grande idée célébrant l'amour entre les hommes qui se découvrent frères et se décident à vivre tels.

Voici donc quel est notre message pour l'année 1971. Il fait écho, voix nouvelle née de la conscience civilisée, à la Déclaration des Droits de l'Homme: "Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits; ils sont doués de raison et de conscience et doivent se comporter les uns envers les autres comme des frères". A ce sommet est arrivée la doctrine de la civilisation. Ne retournons pas en arrière. Ne perdons pas les trésors de cette conquête axiomatique. Donnons plutôt une application, logique et courageuse, à cette formule, ligne d'arrivée du progrès humain: "tout homme est mon frère". La paix, en essence et en devenir, c'est cela. Et cela vaut pour nous.

Cela vaut, frères dans la foi au Christ, tout spécialement pour nous. A la sagesse humaine qui, en un effort immense, est arrivée à une si haute et si difficile conclusion, nous pouvons, nous croyants, fournir un soutien indispensable. Celui, avant tout, de la certitude (car des doutes de tout genre peuvent la guetter, l'affaiblir, l'annuler). Notre certitude en la parole divine de notre maître, le Christ, gravée dans son Evangile: "Vous êtes tous frères" (Mt 23, 8). Nous pouvons aussi offrir le réconfort d'une possibilité d'application (dans la vie pratique, en effet, comme il est difficile de se comporter tout à fait fraternellement envers tout homme!); nous le pouvons grâce au recours, comme à une règle pratique et normale d'action, à un autre enseignement, fondamental, du Christ: "Ainsi, tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux: voilà la loi et les prophètes" (Mt 7, 12). Philosophes et saints, comme ils ont médité sur cette maxime qui insère l'universalité de la loi de fraternité dans l'action singulière et concrète de la moralité sociale! C'est encore nous, enfin, qui sommes en mesure de fournir l'argument suprême: celui de la Paternité divine, commune à tous les hommes, proclamée à tous les croyants. Une véritable fraternité, entre les hommes, pour être authentique et contraignante, suppose et exige une Paternité transcendante et pleine d'amour métaphysique, de charité surnaturelle. Nous pouvons, quant à nous, enseigner la fraternité humaine, c'est-à-dire la paix, en enseignant à reconnaître, à aimer, à invoquer Notre Père qui est aux cieux. Nous savons, nous, que nous sera barré l'accès à l'autel de Dieu si nous n'avons, d'abord, nous-mêmes enlevé l'obstacle à la réconciliation avec l'homme-frère (Mt 5, 23 passim; 6, 14-15). Et nous savons que, si nous devenons des promoteurs de paix, alors nous pourrons être appelés fils de Dieu, et nous serons parmi ceux que l'Evangile proclame bienheureux (Mt 5, 9).

Quelle force, quelle fécondité, quelle confiance la religion chrétienne confère à l'équation de fraternité et de paix! Et quelle joie pour nous de rencontrer, à la coïncidence des termes de ce binôme, le carrefour des sentiers de notre foi croisant les chemins des espérances de l'humanité et des civilisations.

14 Novembre 1970.

Paul VI

---

1. Cf. Virgile, IVème Bucolique, 2: "magnus ab integro saeculorum ordo".

2. "... en acceptant la primauté de valeurs matérielles, nous rendons la guerre inévitable...". Zundel, Le poème de la sainte liturgie, p. 76.

3. "... il est peu de choses qui corrompent autant un peuple que l'habitude de la haine". Manzoni, Morale catholique, I, VII.

4. A propos des maux de la guerre, cf. St Augustin, De Civitate Dei, 1. XIX, c.7: "ceux qui les supportent et y pensent sans nulle angoisse spirituelle, très misérablement se croient-ils satisfaits, car ils ont perdu jusqu'au sens de l'humain: et humanum perdidit sensum".

5. Cf. Som. Théol., II-IIae, 29, 3.

STE-AGATHE

Visites aux vieillards

Animé par la Ligue des Femmes Catholiques, quelque 30 personnes de Ste-Agathe se rendirent au Foyer de St-Norbert, mercredi le 8 décembre, et à la Maison Ste-Thérèse d'Otterburne le lundi 14 pour divertir les vieillards par des chants de Noel.

Départ

M. Maurice Gratton est parti à Elkhorn où il sera au service de Manitoba Pool Elevator.

Malades

Sont revenus à domicile après un séjour à l'hôpital de Morris, M. Orville Duquette, Mmes Adolphe et Léonie Lemoine; à l'hôpital de St-Pierre, M. Emile Sorin.

L'année du centenaire à St-Jean-Baptiste

Le 13 septembre avait lieu une fête du centenaire pour les paroissiens, leurs amis, ainsi que pour les anciens paroissiens. Le programme de la journée comprenait les activités suivantes: "La chasse au trésor", des tournois de balle, de fer à cheval et de "quilles beiges", une boîte à chansons un "Beer Garden" et une danse. Gérard Curé, de St-Pierre, égaya l'assistance avec son répertoire de chansons.

Suzanne, fille de M. et Mme Emile Godard, née à Morris, fut baptisée le 20 septembre. Les parrain et marraine étaient Douglas Godard et Denise Godard, frère et soeur.

Chantale, fille de M. et Mme René Beaudette, baptisée le 23 septembre, eut pour parrain et marraine, M. et Mme Luc Sabourin.

Le 26 septembre, M. Edmond Fillion, fils de M. et Mme André Fillion, épousait Mlle Denise Vonderveld, fille de M. et Mme Jos. Vonderveld, d'Eddystone, Man.

Debra, fille de M. et Mme René Knockaert, a été baptisée le 27 septembre. Ses parrain et marraine furent Marcel St-Amant, de Kamloops, C.-B., et Jill Knockaert, de St-Claude, Man.

Mme Joseph Bernier, née Corinne Grégoire, autrefois de St-Jean-Baptiste, et soeur de MM. Georges, Albert et Arthur Grégoire et de Mmes Anna Dupuis, Louisa Collette et Yvonne St-Amant, est décédée à Fisher Branch, à l'âge de 74 ans.

Dans la chronique du 11 novembre on a oublié de mentionner que M. Ovila Grégoire laissait dans le deuil un autre frère, Albert, et que les jubilaires, M. et Mme Côme Valcourt, avaient 11 enfants, 38 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

OCTOBRE

Mme Mathias Touchette (née Joséphine Fortier) rendit son âme à Dieu le 3 octobre à la Providence Ste-Thérèse, d'Otterburne, où elle était alitée depuis quelques mois. Son service eut lieu le dimanche 4 octobre. La défunte laisse dans le deuil un fils, Arthur.

Danielle-Marie-Jeanne, fille de M. et Mme Léo Dupuis (Annette Perreault) est née le 20 octobre et fut baptisée le 11 octobre par l'abbé D. Roy. Les parrain et marraine furent M. et Mme Louis Comeault, de St-Malo.

Le 6 octobre, M. Gérard Fillion, époux de Thérèse Sabourin, autrefois de St-Jean-Baptiste, est décédé subitement à sa résidence. Sincères condoléances, à Mme Fillion ainsi qu'aux familles Fillion et Sabourin.

Mme Michel Dumontier, née Lina Baillargeon, de Tecumseh, Ont., est décédée le 9 octobre. Elle était la belle-soeur de M. Donat Dumontier. Ce dernier et son épouse assistèrent aux funérailles.

Mlle Carmelle Dumontier, fille de M. et Mme Donat Dumontier, fut l'heureuse gagnante d'une bourse de $1,400 afin de continuer ses études à l'Université de Manitoba.

Furent aussi gagnants de bourse d'études: Aurore Vermette, fille de M. et Mme Isidore Vermette; Corinne St-Arnaud, fille de M. et Mme Emile St-Arnaud; Madeleine Grégoire, fille de M. et Mme Laurent Grégoire; Raymonde Vermette, fille de M. et Mme Pierre Vermette; Arlette Comeault, fille de M. et Mme Paul Comeault; Yolande et Gisèle Lafond, filles de M. et Mme Bernard Lafond; Cécile Bissonnette, fille de M. et Mme Ovila Bissonnette; Sylvio Sabourin, fils de M. et Mme Théodore Sabourin; Robert Valcourt, fils de M. et Mme Roland Valcourt, et Gilles Marion, fils de M. et Mme L. Marion.

Félicitations aux dames qui ont gagné de jolies sommes au Bingo en 1970: Mme Georges Dionne ($500); Mme Eug. Bellemare ($600); Mme Ed. Hénault ($933); Mme Jos. St-Amant ($600); Mme Emilia Bouchard ($400); Mme Ed. Hénault ($250).

La maison de Mlle Héléna Vermette fut vendue récemment à M. Aimé Bruneau. Ce dernier vendit sa maison (ancienne maison du Sénateur Beaubien) qui sera déménagée à Vita, Man.

M. le Sénateur Beaubien est maintenant résident de l'Hôpital Taché de St-Boniface.

M. et Mme Laurent Marion résident maintenant au Foyer de St-Norbert.

M. Joseph Lambert est patient à l'hôpital de Morris, ainsi que Mme Solange Beaudette qui subit des brûlures occasionnées lors d'une explosion.

Mme Flavien Tessier est patiente à l'hôpital général St-Boniface.

M. Ovila Brûlé, époux d'Yvonne Duval, autrefois de cette paroisse, est décédé à Thunder Bay, Ont., à l'âge de 78 ans. Mmes Emile Désaultels, Anna Duval et Arthur Barnabé assistèrent aux funérailles.

M. Hormidas Roy, frère de l'abbé D. Roy, est décédé le 17 octobre. Sincères condoléances à ce dernier ainsi qu'à sa soeur, Mme Ed. Lavallée, de la part des paroissiens. M. Roy dirigea les travaux de construction de la patinoire et de l'école élémentaire.

Le 18 octobre, un grand nombre de paroissiens se rendirent à La Salle, Man., pour le souper paroissial sous la direction de Mgr Lapointe, ancien curé de la paroisse.

M. et Mme Edouard Beaudette ont été invités à un grand dîner offert par la province du Manitoba, alors qu'ils reçurent un témoignage de reconnaissance pour avoir conserver pendant près de cent ans la ferme paternelle, propriété de la famille Beaudette.

Le conseil étudiant de l'école secondaire a élu comme présidente, Marie Bouchard; vice-présidente, Denis Gratton; secrétaire, Yvette Baril.

Le propriétaire d'une ancienne ferme de St-Jean-Baptiste figurait parmi les 128 fermiers des 38 municipalités rurales honorés par la Corporation du centenaire de Winnipeg le 15 octobre. Cette ferme appartient à M. et Mme Edouard Beaudette. Ils reçurent un certificat encadré du lieutenant-gouverneur, M. John McKeag.

Joseph-Robert-Claude, fils de M. et Mme Eugène Bellemare (Rose Delorme) est né le 21 octobre. Les parrain et marraine furent M. et Mme Van de Mosselaer (Jeanne Bellemare), oncle et tante de l'enfant.

M. David Fontaine, père de Mme Gérard Sabourin (Marie-Rose Fontaine) est décédé à l'hôpital général St-Boniface le 31 octobre. Ses funérailles eurent lieu à Ste-Agathe.

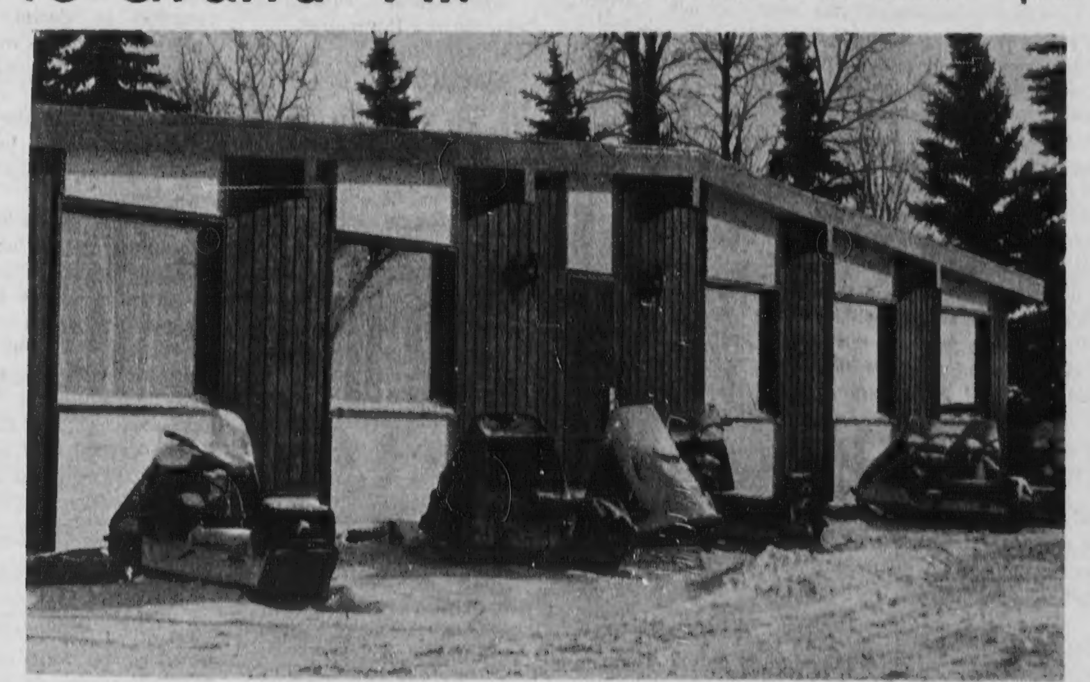
M. et Mme Antonin Boivin ont quitté la paroisse pour aller demeurer à St-Vital.

M. et Mme Emile St-Arnaud et leurs filles Corrinne et Camille sont partis pour St-Boniface.

M. et Mme Laurent Marion demeurent au Foyer de St-Norbert.

M. et Mme Cyrille Sabourin et leur famille sont déménagés à St-Malo.

A SUIVRE



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Lorsque Philippe eut traduit l'inscription qui se lisait sur des traverses de la carriole: "Fuenta de la Plata" et "Mejores agraa de Mea", Bouboule se sentit brusquement prise d'une soif ardente. Elle voulut absolument goûter de cette "eau de la fontaine de Plata, la meilleure de toutes". Quand fut vidé le gobelet métallique rempli par le garçon qui conduisait la carriole et qu'elle se fut frappé plusieurs fois la poitrine en répétant qu'elle n'avait jamais bu une eau aussi délicieuse, Philippe demanda à la ronde si quelqu'un d'autre avait soif. La divorcée d'Aix, alors, s'avança vers la carriole et minauda:

–Je n'ai pas soif, mais j'aimerais me rafraîchir un peu le front. J'ai mal à la tête. Il fait tellement chaud ici.

Philippe traduisit la requête de l'élégante personne en pantalon court, tandis que celui-ci tendait, pour le tremper, un petit mouchoir parfumé.

Pendant ce temps, le groupe avait pris une certaine avance avec le guide espagnol. La jeune femme s'en revenait joyeuse au côté de Philippe.

Ceci ne pouvait, évidemment, intéresser la fiancée éventuelle de Jean-Pierre Lafont, mais il ne lui était tout de même pas interdit de se retourner. Ce qui lui permit de constater que la jeune femme avait un rire très vulgaire. En outre, ne manquaient-ils pas tous les deux aux convenances les plus élémentaires en restant ainsi en arrière au lieu de s'empresser de rejoindre le groupe qu'au surplus Philippe avait le devoir de ne jamais quitter d'une semelle.

Sans l'avoir fait exprès, Monique se trouva elle-même à côté de Madame Rivière et de Madame Lafont. Jean-Pierre ne pouvait se trouver ailleurs que près de sa maman.

Depuis l'explication qu'ils avaient eue à Vigo, l'occasion ne s'était pas présentée d'une conversation entre les deux jeunes gens, car Jean-Pierre n'avait pu guère quitter sa mère à Santiago, pieux but de leur voyage. Peut-être aussi n'avait-il rien fait pour se rapprocher de Monique, lui gardant quelque ressentiment. Il se sentit heureux, flatté de la voir venir vers lui. Il avait pour la jeune fille un goût très vif. Il lui déplaisait qu'un autre ait pu le supplanter auprès d'elle-même pour une danse. L'aparté dans le petit salon lui avait laissé un souvenir cuisant, désagréable à son amour-propre. Pour le reste, il n'était pas homme à s'embarrasser de sentimentalité encore moins de sentiment. Mais sa mère ne lui avait-elle pas affirmé que Monique était sans doute la jeune fille qui, en tout point, pouvait lui convenir?

L'un près de l'autre, ils avaient écouté le récit que faisait le guide sur la façon dont, jusqu'au siècle dernier, se déroulaient les examens dans la célèbre Université de Salamanque.

Surveillés par une petite ouverture percée dans le mur, les candidats passaient vingt-quatre heures assis dans un fauteuil, entre l'autel de la cathédrale et le tombeau du fondateur, les pieds sur le cercueil de celui-ci. Après cette longue méditation, vingt-quatre professeurs entraient l'un après l'autre et chacun posait une question, une seule, mais qui devait être de poids. Si le candidat répondait parfaitement à cette double douzaine de savantes interrogations, il était autorisé à sortir par la grande porte. A partir de ce moment-là il appartenait à l'Université. Aussitôt il allait inscrire son nom en belles capitales sur le mur extérieur de la cathédrale.

Tout cela ennuyait Jean-Pierre:

–A-t-on besoin de venir jusqu'ici pour entendre ça?

–Ne trouvez-vous pas que c'est impressionnant de gravité? que c'est admirable?

Leurs admirations ne se rejoignaient pas

–J'ai hâte de quitter toutes ces pierres et de trouver Séville avec ses jardins, ses musiques, ses danses... Ma mère doit aller voir sa soeur, religieuse dans un couvent de Séville. Je serai donc un peu plus maître de mon temps. Me promettez-vous que nous irons, si je suis libre, danser ensemble à Triana?

–Oui... Peut-être aussi danse-t-on à l'hôtel.

–Dans ce cas, dit-il vivement, je vous retiens pour toutes les danses. C'est promis?

Elle ne voyait aucune raison de ne pas promettre. Au contraire. Cela fera comprendre à Philippe qu'il devra, à l'avenir, se tenir à distance. Et puis, elle adorait danser...

–Promis, dit-elle en souriant.

Cependant une vague de mélancolie l'enveloppa. Elle se sentait reconnaissante envers le destin qui mettait Jean-Pierre sur son chemin lui ouvrant par là un avenir merveilleux. Mais lorsqu'elle se rappelait certaines paroles que Philippe avait dites pour elle, rien que pour elle, d'étranges cordes vibraient en son âme, qui troublaient sa sérénité.

Le programme se développait, se réalisait tel que l'avait tracé Madame Richet. Et pourtant l'espoir que semblaient contenir les paroles du jeune homme n'apporta pas à la jeune fille la joie qu'elle en avait escompté à son départ de France. Elle découvrait maintenant en elle un manque inexplicable de volonté dans la poursuite de la conquête pour laquelle, en somme, elle avait été envoyée en Espagne. Un désir de désertion.

Elle ne se doutait pas que ce qu'elle allait entendre serait plus qu'un espoir.

–Savez-vous, Monique, que, d'accord avec ma mère, je songe de plus en plus à vous demander en mariage? J'espère que je ne vous déplais pas.

Il la regardait, et son sourire avait fait briller le bijou de sa dent d'or au coin des lèvres. Ce fut pour cela que, malgré ce qu'elle venait d'entendre, elle ne put répondre spontanément qu'il lui plaisait, en effet, beaucoup.

Le groupe était maintenant arrivé devant la Casa de Las Conchas, la maison des coquilles. L'Espagnol qui précédait fit signe aux jeunes gens s'attardant derrière de presser le pas. Ceci fit diversion à l'embarras de la jeune fille...

Sursaut de volonté ou inconsciente bouderie, un moment après, assise près de Philippe, Monique ne répondait que d'un air distrait aux amorces de conversation. Ou bien elle s'obstinait dans un silence de fidélité à Jean-Pierre. Silence que dans une délicieuse anxiété, elle attendait que son voisin voulût bien rompre.

Cette attitude irritait Philippe. Une espèce de tourment l'agitait. Il s'obligea un moment à observer le paysage toujours pareil. Madame Rivière somnolait et ne répondit que par un petit grognement à une remarque sur la lourdeur de la température. Enervé, il se leva et alla se planter près du conducteur, à l'avant de la voiture, tournant le dos à ceux et à celles qui, pour se tenir éveillés, chantonnaient.

–Nous serons bientôt à Placiencia, avait-il dit.

Tout à coup, se penchant vers la route, il s'écria avec un geste joyeux:

–Ah ça, par exemple, c'est inédit!... Des autostopistes!... Arrêtez, arrêtez! criait-il au chauffeur.

Assises contre le talus, deux jeunes f"-les blondes et échevelées, les jambes nues, égratignées, étaient allongées auprès de leurs sacs. Elles levaient des bras fatigués.

–Faites-les monter, s'empressa Philippe.

Le chauffeur secouait la tête:

–Nous n'avons pas de places assises et en l'état où je les vois, elles ne sauraient se tenir debout.

Il stoppa néanmoins:

–C'est de la démence, poursuivait-il. Où veulent-elles aller sur cette route déserte? A mon avis on devrait les laisser là, ça leur ferait les pieds, c'est le cas de le dire.

Mais Philippe était déjà auprès d'elles. Elles paraissaient si fatiguées!

à suivre

DÉCÈS

ILE-DES-CHENES

M. ALEXANDRE DUFAULT

Le 23 novembre est décédé accidentellement M. Alexandre Dufault. Originaire d'Ile-des-Chênes, il y demeura toute sa vie. Il fut pendant longtemps actif dans le mouvement des Caisses populaires.

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa femme, Sara, six fils, Jérôme, de Emo, Ont., Alain, de New Westminster, C.-B., Léonie, Bernard et Paul, d'Ile-des-Chênes, et Georges, de Dauphin, deux filles, Angèle et Mme Gilles Savard (Lucille), de St-Boniface; quatre petits-enfants; trois frères, Jérémie, Noé et Maxime, et deux soeurs, Mmes L. Courchaine et D. Goovearts.

Les prières furent récitées au Salon Desjardins le mercredi 25 novembre puis en l'église d'Ile-des-Chênes à 7 heures le jeudi soir 26 novembre.

La messe de Requiem fut célébrée à huit heures par M. l'abbé M. Dacquay. L'enterrement se fit le lendemain matin au cimetière Green Acres. Les porteurs étaient les six fils du défunt.

REMERCIEMENTS

Mme Sara Dufault et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Dufault, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière. Merci aussi à la chorale et à l'organiste.

SOMERSET

M. WILFRID RHEAULT

Le dimanche 29 novembre dernier est décédé à l'hôpital de Swan Lake, M. Wilfrid Rheault, citoyen de Somerset, âgé de 58 ans.

M. Wilfrid Rheault naquit à Somerset où il y passa toute sa vie comme fermier. Discret et paisible de caractère, M. Rheault se signala par son esprit de travail, sa gaieté accueillante, sa droiture et sa piété régulière. Il fut époux et père de famille plein de bonté et de délicatesse.

Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas il passa la dernière année de sa vie dans de grandes souffrances qu'il endura avec une sérénité et une résignation superbe. Faisant de fréquents séjours aux hôpitaux de St-Boniface et de Swan Lake, c'est à cet endroit qu'il s'éteignit doucement, discrètement comme il avait vécu.

Les prières d'usage furent récitées par le Père Roland Dubourt, P.B., le mardi soir 1er décembre. Elles furent suivies de la récitation du chapelet par les Filles d'Isabelle et les chevaliers de Colomb. Le service funèbre eut lieu le mercredi 2 décembre. Le Père Gérald Labossière, O.M.I., présida la messe concélébrée avec le Père Roland Dubourt.

Le chant de la messe fut exécuté par la chorale de la paroisse. Etaient présents au choeur, les Pères Roland Prescott et Albert Thévenot, P.B.

Les porteurs étaient six neveux: MM. Germain et Noël Rheault, Roland et Paul-Emile Labossière, Victor et Marcel Rémillard. MM. Alphonse Nadeau et Armand Rheault firent la quête. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

M. Rheault laisse dans le deuil son épouse, née Odile Labossière, un fils, Gérald; une soeur, Mme Joseph Grenier (Marie); un frère, Aimé, et plusieurs neveux et nièces.

REMERCIEMENTS

Mme Odile Rheault et son fils Gérald désirent remercier, par la voix du journal, toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messe, cartes, tributs floraux ou assistance aux funérailles. Un merci tout spécial aux Filles d'Isabelle qui ont servi le goûter aux parents et amis après le service.

EDMONTON

MME EUGENE TOUPIN

Le 6 décembre dernier est décédée subitement Mme Eugène Toupin, née Jeanne Lavoie, âgée de 74 ans moins 8 jours. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, deux fils, Laurent, de Montréal, et Jean, de Calgary; une fille Marie-Paule, de la communauté des Soeurs de l'Assomption de Nicolet; deux frères, Avila Lavoie et l'abbé Edmond Lavoie, de Saint-Boniface; une soeur, Mme Lina Langelier, de North Bay, Ont.; trois petits-enfants, David, Linda et Jacques Toupin.

M. et Mme Eugène Toupin demeuraient à Edmonton depuis une quinzaine d'années et étaient membres de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Le service funèbre eut lieu dans la paroisse de la défunte à Edmonton. Ont concélébré, Mgr James Roméo Ketchen, MM. les abbés Emile Toupin et Edmond Lavoie.

GRAVELBOURG

M. VICTOR GODIN

M. Victor Godin est décédé à l'hôpital Holy Cross de Calgary, à l'âge de 63 ans, après une longue maladie. Né à Markstay, Ontario, il vint à Gravelbourg en 1907 avec ses parents et en 1938 épousa Mlle Anna Toupin.

De cette union naquirent deux fils et deux filles. Un fils, Louis, est décédé en 1960. M. Godin, en plus d'être fermier, était d'un grand dévouement envers les oeuvres paroissiales.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Anna, un fils, Edouard, de Calgary, deux filles, Liette, de Calgary, et Irène (Mme Allan Carr), de Toronto; quatre soeurs, Mme Lucienne Gauthier, Mme Kathleen Piché, de Gravelbourg, Mme Léona Lizée, de Moose Jaw, et Mme Irène Belisle, de Calgary, et un frère, Wilfrid, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 1er décembre, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg. M. l'abbé Emile Toupin, de Radville, célébra la messe de Requiem.

Les porteurs étaient MM. Pierre Lafrance, Gilles Piché, Wilfrid Larivière, Francis Larivière, Martin Charbonneau et Ernest Beauchesne.

ST-JOSEPH

MME REINE BLANCHE MOQUIN

Le mardi 8 décembre, à l'hôpital St-Vital, est décédée Mme Reine-Blanche Moquin, à l'âge de 76 ans.

Le salon mortuaire Green Acres, où des prières furent récitées le vendredi 11 décembre à 8 h du soir, était en charge des arrangements funèbres. La dépouille mortelle fut exposée le samedi 12 décembre en l'église de St-Joseph où des prières furent récitées de 2 h 30 à 3 h p.m. Ensuite eut lieu la messe de Requiem. L'église de St-Joseph était remplie à capacité de parents et d'amis venus rendre hommage à la défunte. L'abbé Robert Nadeau, curé de St-Malo, présidait la messe concélébrée avec M. l'abbé Ovila Moquin, beau-frère de la défunte, et M. l'abbé Raymond Roy.

Parmi les nombreux membres du clergé qui prenaient place au sanctuaire on remarquait MM. les abbés Louis Morin, Marcel Daquay et le R.P. Bernardin. L'abbé David Roy aida à la chorale, M. Gaspard Fontaine assistait comme

suite à la page 13

La commission sur la situation de la femme

Aider la femme tant au foyer qu'au travail

Solange Chalvin
du Devoir

OTTAWA – Une lecture rapide du rapport incitera les défenseurs de la "mère au foyer" à dire que la Commission souhaite acheminer sur le marché du travail un plus grand nombre de femmes, en leur accordant un salaire égal à l'homme, des chances d'avancement, des congés de maternité et des allocations familiales de plus en plus élevées leur permettant de payer une gardienne à domicile pour s'occuper de leurs enfants. Mais cette impression est fausse.

Une analyse plus poussée permet de constater qu'à l'heure actuelle, il y a au Canada 2 1/2 millions de femmes qui occupent des emplois rémunérés, dont la moitié est constituée de femmes mariées. Elles représentent plus du tiers de la population active du Canada. Elles ont de 20 à 24 ans, puis de 35 à 50 ans. Elles arrêtent de travailler pendant une quinzaine d'années pour élever leurs enfants. Ces femmes qui, selon tous les témoignages entendus pendant trois ans à travers le pays, sont victimes de discrimination, restent au travail parce que leur salaire est essentiel à la survie du ménage. D'autre part, il y a 3 1/2 millions de femmes qui se consacrent entièrement au soin de leur famille. Aussi, la commission essaie-t-elle dans une certaine mesure de favoriser les unes et les autres.

En fait, le souhait premier de la Commission est d'accorder aux femmes le privilège de décider si elles veulent rester au foyer ou travailler à l'extérieur. La Commission voudrait également que le travail de la mère au foyer soit revalorisé. C'est ainsi qu'elle recommande que les législations concernant le régime de pensions du Canada et le régime des rentes du Québec soient amendés afin que le conjoint qui demeure au foyer (en général la mère) puisse participer au régime de pension, et que le gouvernement étudie la meilleure façon de faire bénéficier la femme qui reste au foyer d'une pension, soit à titre personnel, soit en lui créditant une partie des contributions que l'on crédite actuellement à l'époux.

Le rapport souligne en outre que l'expérience acquise par la mère au foyer devrait être reconnue ainsi que le travail accompli dans les organismes bénévoles, et engage les gouvernements et services publics à tenir compte de ces critères au moment de l'emploi.

Il serait urgent, dit également le mémoire, que le gouvernement fédéral entreprenne une étude sur les possibilités d'avoir plus souvent recours à l'emploi à temps partiel dans l'économie canadienne. Il est évident qu'une telle mesure permettrait à plusieurs mères au foyer d'arrondir le budget familial, sans nuire à l'éducation de leurs enfants.

La commission recommande que les provinces et territoires, en collaboration avec les universités s'arrangent pour que les programmes de télévision éducative (qu'ils donnent ou non droit à des crédits, qu'ils soient du niveau élémentaire, secondaire ou supérieur) soient diffusés à des heures où les femmes qui restent à la maison et les femmes qui travaillent puissent en profiter.

En éducation, il est également temps que les femmes jouissent des mêmes privilèges que les hommes, lit-on dans le rapport. Il n'y a pas de raison pour que les étudiants à temps partiel –qui sont souvent des femmes, surtout en éducation permanente – ne puissent bénéficier des programmes de prêts aux étudiants. La commission recommande en outre que des services d'orientation mixtes existent dans les écoles élémentaires et secondaires qui n'en sont pas pourvues et que ces derniers incitent les filles à poursuivre leurs études selon leurs aptitudes personnelles plutôt que de les diriger systématiquement vers des professions féminines.

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL

C'est par législation que le principe "à travail égal salaire égal", doit être reconnu, dit le rapport. Même si la reconnaissance d'un tel principe paraît assurée, le rapport souligne que les employeurs se donnent beaucoup de mal pour le contourner. Créant de petites différences dans les emplois afin de pouvoir payer des salaires inférieurs aux femmes. Aucune catégorie d'emploi ne doit être exclue du salaire minimum qui devrait être reconnu à travers le Canada, compte tenu des différences régionales.

C'est sans doute au chapitre du congé de maternité que le rapport de la Commission est le plus précis. Il préconise:

* Le droit à un congé de maternité qui ne peut être inférieur à un total de 18 semaines. En même temps, la commission recommande que la loi sur l'assurance-chômage soit modifiée de façon à permettre aux cotisantes de toucher des allocations pendant une période de 18 semaines.
* congé obligatoire de six semaines après son accouchement à moins que l'employée produise un certificat médical attestant qu'elle peut travailler sans préjudice pour sa santé.
* interdiction de renvoyer l'employée pour quelque raison que ce soit durant son congé de maternité.

Tout à fait d'accord sur le principe du congé de maternité, le commissaire dissident, M. Humphrey, refuse que ce dernier soit associé à l'assurance-chômage. On peut s'étonner que la commission n'ait pas prévu de modalité de congé de maternité pour les femmes ne tombant pas sous le régime de l'assurance-chômage.

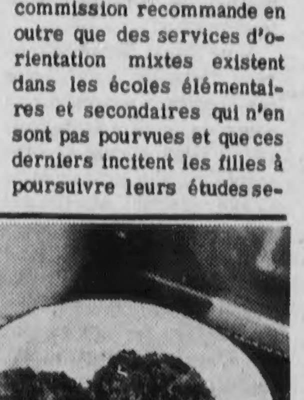
DES GARDERIES SUBVENTIONNEES

A peu près tous les mémoires présentés à la Commission et cela à l'échelle du pays ont fait état de la pénurie de garderies et de l'urgence de la création de tels services aussi bien pour les mères au travail que les veuves, mères au foyer, malades, etc. Aussi, la Commission recommande-t-elle la création de telles garderies dont les provinces assumeraient 80 p.c. de la contribution provinciale-municipale.

"L'établissement de garderies est d'importance primordiale pour les Canadiennes, dit-on. Aussi le gouvernement fédéral devrait assumer à cet égard, une responsabilité permanente". Cette responsabilité s'établirait surtout sur la construction des immeubles. Quant au tarif, il serait fixé selon une échelle mobile, d'après les revenus des parents, mais les garderies seraient accessibles à toutes les familles.

UNE PLACE EN POLITIQUE

La commission recommande que les sections féminines des partis politiques canadiens fusionnent avec les sections principales de ces mêmes partis; que les femmes fassent partie des jurys au même titre que les hommes; que le gouvernement fédéral et les provinces nomment plus de femmes juges dans tous les tribunaux qui relèvent de leurs juridictions respectives et que le Sénat soit de plus en plus ouvert aux femmes afin d'en arriver à un juste équilibre des forces.



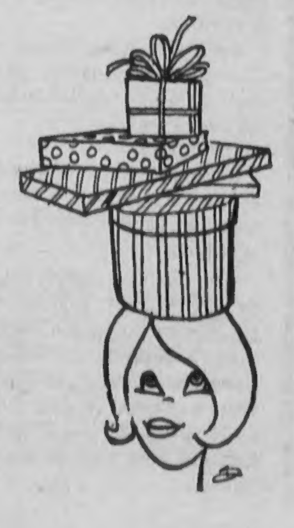
HAMBURGERS BARBECUE

- 1 lb de boeuf haché
- 1 t. de chapelure fine
- 1/4 c. à thé de poivre moulu
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 t. de sauce barbecue
- 6 pains hamburger tranchés

Mélanger le boeuf, la chapelure, le poivre, le sel et la sauce barbecue; en faire six portions d'une demi-tasse et façonner en boulettes. Cuire à chaleur moyenne sur des charbons, en les retournant pour qu'elles soient bien grillées. Mettre chaque boulette dans un pain.

Donne 6 hamburgers barbecue.

Pour la poste, un colis solide



Quand vous devez préparer un paquet pour l'expédier par la poste, vous devez vous donner vous-même la première assurance qu'il est assez bien emballé pour subir le transport avec d'autres de ses pareils. Après avoir bien inscrit dessus l'adresse du receveur et la vôtre, pour le solidifier davantage, cilez-le. Avec une ficelle ou une corde mouillée bien serrée. Comme cette ficelle rétrécira en séchant, elle maintiendra bien en place le papier d'emballage, sans glisser.

Mariages

GRAVELBOURG

BROOK-SOUCY

Le samedi 28 novembre, en la cathédrale de Gravelbourg, M. l'abbé Armand Guénette bénissait le mariage de Mlle Claudette Soucy, fille de M. et Mme Gérard Soucy, à M. Gérald Brook, de la Gendarmerie Royale, fils de M. et Mme J.C. Brook, de Roblin, Man.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe en poult-de-soie garnie de guipure. Son voile court était retenu par un petit chapeau de style Juliette. Elle portait un bouquet de roses rouges et un collier de perles, cadeau du marié. Les dame et demoiselles d'honneur Mlle Paulette Soucy, Mme Thérèse Ryan, Mme Bev. Romanchuk et Mlle Raymonde Soucy, ainsi que la bouquetière, Mlle Valérie Michaud portaient des robes en velours bleu. Les garçons d'honneur étaient MM. Bob Strawson, de Shaunavon, le constable, Ryan, d'Assiniboia, et M. Nick Romanchuk, de Morse, Sask. Keven Derenewski, d'Esterhazy, agissait comme petit page.

A la réception qui réunissait 150 invités, le caporal Hill, de Morse, était maître de cérémonies.

Pour le voyage de noces à Vancouver, la mariée portait une robe de lainage blanc avec manteau court en vison et accessoires bruns.

PATON-PICHE

Le samedi 7 novembre, en l'église unie de Gravelbourg, le révérend L. Smith assistait au mariage de Mlle Lilliane Piché, fille de M. et Mme Yvon Piché, à M. Patrick Paton, fils de Mme Clifford Paton, tous de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, portait une robe-culotte en dentelle blanche. Son bouquet se composait de roses roses. Les dame et demoiselle d'honneur, Mlles Gisèle Leblanc et Marian Frank, portaient des robes-culottes violettes. Elles étaient accompagnées de MM. Terry Paton et Jerry Piché; Christine Piché était bouquetière.

M. Gérald Leblanc agissait comme maître de cérémonies à la réception qui réunissait 275 invités. Pour le voyage de noces à Calgary et Vancouver, la mariée portait un manteau de cuir avec accessoires violets. M. et Mme P. Paton demeureront à Regina.

STE-MARIE-HIPPERT

Le samedi 14 novembre dernier, M. l'abbé F. Ducharme a béni le mariage de Mlle Marilyn Hippert, fille de M. et Mme James Hippert, de Gravelbourg, à M. Paul Ste-Marie, fils de M. et Mme Paul Ste-Marie (père), de Meyronne. La mariée, au bras de son père, revêtait une longue robe blanche avec traîne, garnie de dentelle. Son voile court était retenu par une rose blanche. Elle portait un pendentif et des boucles d'oreilles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges. Les dame et demoiselle d'honneur Mme Paula Monvoisin et Mlle Juliette Ste-Marie portaient des robes de velours violet et des accessoires argent. Elles étaient accompagnées de MM. Gérald Monvoisin et Kenneth Hippert. MM. Gaétan Allard et Laurie Croisetière agissaient comme huissiers.

Une réception pour 110 invités eut lieu en la salle de la Légion où M. James Beaubien était maître de cérémonies. Le toast à la mariée fut présenté par M. Marcel Gosselin.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un costume beige avec manteau trois quarts et accessoires rouges et noires. M. et Mme Paul Ste-Marie demeureront à Meyronne.

VICTOIRE

BELANGER-LALONDE

Le samedi 7 novembre, en l'église Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé G. Aumont, curé, bénissait le mariage de Mlle Maryline Lalonde, fille de M. et Mme Albert Lalonde, de cette paroisse, à M. Wallace Bélanger, fils de M. et Mme Léon Bélanger, de Cold Lake, Alta.

La mariée entra à l'église au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe en crêpe de laine "off white", et son voile court. Son bouquet se composait de chrysanthèmes mauves. Les demoiselles d'honneur, Mlles Rose Lalonde et Judy Melling, soeur et amie de la mariée, étaient vêtues de tailleurs-pantalons bleus et portaient de petits bouquets de fleurs blanches. Elles étaient accompagnées de MM. Randy Ward et Harry Makes, amis du marié.

Durant la cérémonie religieuse, M. Arthur Doucet, oncle et parrain de la mariée, chanta trois cantiques, accompagné à l'orgue par Sr Jeanne Brassard. Edouard et Bernard Lalonde, frères jumeaux de la mariée, servaient la messe.

Un souper réunissant plus de 40 invités avait lieu chez les parents de la mariée et fut suivi d'une soirée dansante à la salle du centenaire de Debden.

M. et Mme Wallace Bélanger demeurent à Cold Lake, Alta, où tous les deux ont un emploi.

ST-CLAUDE

MARTEL-DEMAS

Le samedi 14 novembre, M. l'abbé Jean-Marie Gagné bénissait le mariage de Mlle Evelyne Martel, fille de M. et Mme René Martel, à M. Léonce Demas, fils de Mme Ted Byrialson, de St-Claude. La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie avec traîne en dentelle et un court voile. Son bouquet se composait de gardenias.

La demoiselle d'honneur, Mlle Marilyn Martel, soeur de la mariée, était accompagnée de M. Lionel Burgoyne, ami du marié. Les bouquetières étaient Lise Martel, et Michelle Bourrier, soeur et cousine de la mariée, Lynda Leroux et Darlene Currie, nièces du marié.

Mme René Martel, mère de la mariée avait choisi pour l'occasion un ensemble vert avec bouquet de corsage d'oeillets pêche. Mme Ted Byrialson, mère du marié, revêtait une robe bleue avec bouquet de corsage d'oeillets roses.

Mme Marie Benne et Thérèse Delaquis exécutèrent des cantiques appropriés au cours de la cérémonie nuptiale. Elles étaient accompagnées à l'orgue par Mme Cécile Martin, M. Gilbert Gaudet lut l'épître.

Une réception à la salle Rodaz réunissait un grand nombre de parents et amis. La journée se termina par un souper "Smorgasbord", servi par les dames de St-Claude, et suivi d'une soirée dansante.

M. et Mme Léonce Demas demeurent à St-Boniface.

LORETTE

Félicitations à M. Alain Desmarais et à Mlle Gisèle Raynaud, fille de M. et Mme René Raynaud, ainsi qu'à Mlle France Jeanson, fille de M. et Mme Grégoire Jeanson, autrefois de Lorette, et à M. Claude Lapointe, fils de M. et Mme Adélard Lapointe, à l'occasion de leurs récents mariages.

DUNREA

DOUBLE 40e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE.

Une belle fête de famille eut lieu le samedi 14 novembre, alors que MM. et Mmes Arthur Paradis et Edmond Beaupré célébrèrent leur 40e anniversaire de mariage.

Une messe solennelle fut d'abord célébrée par le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., fils de M. et Mme Arthur Paradis, assisté de M. l'abbé P. Morand, curé. Des cantiques appropriés et le chant de la messe furent rendus par Mme Athanase Lavoie et Mme Gérard Boulet et ses jeunes chanteuses.

Avec une émotion bien naturelle, le fils missionnaire laissa parler son coeur pour féliciter les heureux jubilaires, M. le curé aussi y joignit ses voeux et, à l'issue de la messe, il offrit à chaque couple un précieux crucifix-souvenir.

Un souper eut lieu ensuite à la salle paroissiale où quelques enfants de M. et Mme Paradis et tous les enfants et petits-enfants de M. et Mme Beaupré prirent une part active.

De nombreux et jolis cadeaux furent offerts aux heureux jubilaires, puis une veillée à laquelle assistaient les parents et plusieurs amis se passa gaiement à jouer aux cartes et à causer joyeusement.

Un réconfortant goûter fut servi vers la fin de la veillée puis tous se séparèrent après avoir souhaité aux héros de la fête encore au moins dix autres années pour fêter leur 50e anniversaire de mariage.

STE-AMÉLIE

A la réunion de la L.F.C., le 2 décembre, il y eut discussion au sujet d'une émission parue à la télévision et concernant l'avortement. Les membres devront faire connaître leurs opinions par écrit.

On rapporta qu'une religieuse de Ste-Rose viendrait enseigner la catéchèse et que la Ligue avait des missels bilingues à vendre. On proposa de faire un don de $100 à la paroisse afin d'aider à défrayer les frais du chauffage. Il fut décidé d'envoyer une carte de remerciements au Ministère de la voirie pour la construction d'un chemin dernièrement.

Un goûter fut servi, et le prix d'hôtesse, offert par Mme Georges Casavant, fut gagné par la présidente.

MALADES

Prompt rétablissement à Charlie Debeucklaere, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis un mois.

NAISSANCES

Le 14 novembre: un fils à M. et Mme Eugène L'Heureux (Margaret Larivière).

MARIAGE

Mlle Caroline Zastre, fille de M. et Mme W. Zastre, de Ste-Amélie, unissait sa destinée à celle de M. Wayne Lambert, fils de M. et Mme Fred Lambert, de Laurier, le 28 novembre. Une réception eut lieu à la salle de Laurier.

LETELLIER

50e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Le mercredi 9 décembre marquait le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Houle.

Dû à la parenté éloignée, les enfants crurent bon de fêter les jubilaires le 19 juillet. Une messe d'action de grâces fut concélébrée aux intentions des héros du jour, et une réception eut lieu à la salle Mémoriale de Letellier. M. et Mme Houle étaient, pour l'occasion, entourés de leurs cinq enfants, Mme A.X. Fillion (Yvette), de St-Jean-Baptiste, Mme Louis Rajotte (Lucille), de Coquitlam, C.-B., Mme Ben Casper (Aline), de Saint-Boniface, Arthur, de St-Joseph, et Eugène à la maison paternelle de Letellier. Les jubilaires possèdent aussi une couronne de 25 petits-enfants. On remarquait aussi parmi les invités des parents venus de Dawson Creek, C.-B., Drummonville, Qué., Beloeil, Qué., Retina, Sask., Coquitlam, C.-B., et de Californie. M. Froese, M.A.L., représentait le comté électoral de Rhineland.

De nombreux messages de félicitations furent reçus du Pape Paul VI, accompagné, de sa bénédiction, du premier ministre Elliott Trudeau, du premier ministre du Manitoba, Ed. Schreyer, du chef de l'opposition, Walter Weir et de M. Bowles.

M. et Mme Joseph Houle unirent leurs destinées à Letellier où ils furent de courageux cultivateurs et fermiers jusqu'à leur retraite il y a quelques années.

Les enfants des jubilaires remercient tous ceux qui se sont unis à eux pour célébrer ce 50e anniversaire de vie conjugale.

LA BROQUERIE

Carnaval 1971

Le Club Sportif est heureux de vous faire part que le Carnaval '71 à La Broquerie aura lieu les 21, 22 et 23 janvier.

On vous promet un programme intéressant et divertissant. Les détails paraîtront sous peu.

Réservez cette fin de semaine pour venir vous amuser à La Broquerie.

Le Président.

Soirée du bon vieux temps

La soirée du Bon Vieux Temps qui avait lieu le 21 novembre dernier, sous les auspices du comité du centenaire, réunissait au delà de 300 invités. Tous affirment avoir joui de cette fête où régnait une ambiance d'une autre époque.

L'ensemble des décors était composé d'objets antiques tels que poêle de cuisine, fanaux et lampes à pétrole, meubles anciens, etc.

Le menu comprenait: cretons, tourtières, pain de ménage, galettes de métisse, beignets croches, beignets sucrés, salade au chou, fèves au lard. Un vrai régal pour les invités.

Les danses carrées avec costumes anciens offraient un spectacle digne de la "Belle Epoque". La musique du bon vieux temps avec l'orchestre d'Andy Desjarlais et ses Early Settlers était bien choisie pour donner à la fête une atmosphère de gaieté.

Félicitations à M. Andy Desjarlais qui reçut des mains de l'Honorable René Toupin, Ministre de la Santé, une médaille des armoiries du Manitoba, en reconnaissance de sa participation aux organisations culturelles dans la province. M. Desjarlais fut très touché de cette marque de reconnaissance et remercia en termes émus.

Le tirage au profit du Musée St-Joachim eut lieu vers la fin de la soirée. Voici les noms des heureux gagnants: Soeur Armandine Savoie, de Saint-Boniface, $50.00; M. Edouard Gagnon, de La Broquerie, $20.00; Mlle Jocelyne Vielfaure, de La Broquerie, $10.00.

Le comité du centenaire de La Broquerie est très reconnaissant à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette fête mémorable. Merci aux paroissiens ainsi qu'à tous les visiteurs venus de près ou de loin malgré la température peu favorable.

NAISSANCES

Le 25 août: Gérald-Henri-Joseph, fils de René Boisjoli et de Yolande Decelles, baptisé le 8 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Boisjoli, grands-parents de l'enfant.

Le 28 octobre: Gérald-Marcel-Joseph, fils de Gérard Decelles et de Lina Balcaen, baptisé le 29 novembre. Parrain et marraine, Marielle et Michel Decelles, frère et soeur de l'enfant.

Le 4 octobre: Michel-Clément-Armand, fils d'Armand Bédard et de Gracia Boily, baptisé le 29 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Bédard, oncle et tante de l'enfant.

Nos Lecteurs . . .

suite de la page 4

deux langues. Chers contribuables, vos enfants pourront suivre leurs études en anglais, et gagner leur vie en cette langue qui nous pénètre dans tous les pores de la peau. Mais rien nous empêche aussi d'apprendre notre langue dans tous les grades légalement.

Il ne tient qu'à nous de nous en servir dans un pays qui reconnaît les deux langues officielles.

Godias Brunet
St-Boniface

Toute correspondance (articles, abonnements, annonces) doit être adressée DIRECTEMENT au bureau de La Liberté et le Patriote et NON PAS à l'imprimeur.
L'adresse du journal est :
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
B.P. 96,
607 rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.

Chronique de CBWFT

"LE GRAND MEAULNES"

Qui n'a pas, au cours de sa jeunesse, lu "le Grand Meaulnes" d'Alain-Fournier? Qui n'a pas, à cette lecture, été ému au point d'en garder un souvenir inoubliable? Les téléspectateurs pourront revivre, au "Cinéma" de fin de soirée, le 2 janvier à 23 h 30, à Radio-Canada, leurs souvenirs de jeunesse.

Recréer à l'écran une oeuvre littéraire où le langage poétique a une si large part était une gageure de taille. Jean-Gabriel Albicocco a honnêtement relevé le défi que lui posait l'oeuvre D'Alain-Fournier. Utilisant avec maîtrise les trucages de caméra et le traitement de la pellicule-couleur, il a, par le flou surréaliste des images, restitué aux personnages toute leur dimension romanesque, avec le climat de fatalité qui les entoure; par la photographie tout à fait remarquable, il a réussi à recréer, dans le film, l'insaisissable trame poétique du roman.

LES BEAUX DIMANCHES

C'est à des "Beaux Dimanches" musicaux et entièrement consacrés à l'un des plus grands compositeurs de tous les temps, Beethoven, que seront conviés les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada, le dimanche 3 janvier. A 20 h 30, ils verront en couleur, une émission intitulée "Glenn Gould joue Beethoven" et à 21 h 30, la "9e Symphonie de Beethoven". Ces deux spectacles sont destinés à rendre hommage au célèbre compositeur, à l'occasion de l'Année Beethoven, commémorant le 200e anniversaire de la naissance du maître.



GLENN GOULD JOUE BEETHOVEN

Le réputé pianiste torontois Glenn Gould sera en vedette dans un récital d'une heure où il sera accompagné de l'Orchestre symphonique de Toronto, sous la direction de son chef attitré Karel Ancerl. Gould jouera d'abord en solo: "Bagatelle", opus 26, no 3 et les "Variations en fa mineur," opus 34. L'oeuvre la plus importante du programme sera, cependant, le "Concerto no 5" pour piano et orchestre ("Empereur"), joué par Glenn Gould et l'orchestre.

LA NEUVIEME SYMPHONIE DE BEETHOVEN

A 21 h 30, les téléspectateurs mélomanes pourront entendre l'une des oeuvres les plus imposantes de Beethoven, la "Neuvième Symphonie". Il s'agit d'une production en couleur sur film, réalisée à Berlin. L'Orchestre philharmonique de Berlin, les choeurs et les solistes sont dirigés par le réputé chef Herbert von Karajan. Les solistes sont Gundula Janowitz, soprano; Christa Ludwig, mezzo-soprano; Jess Thomas, ténor, et Walter Berry, baryton.

"La Neuvième Symphonie", la dernière qu'ait écrite Beethoven, a été composée entre 1817 et 1823. Mais dès 1812, alors que le musicien était absorbé par ses 7e et 8e symphonies, il en projetait une neuvième dont il avait fixé la tonalité en ré mineur. C'est cette oeuvre qui devait devenir la "Neuvième Symphonie", opus 125.



WALT DISNEY PRESENTE

Le prince irlandais Hugh O'Donnell est victime de trahison, est emprisonné, puis s'évade: tout ceci au cours du premier épisode de l'histoire intitulée "le Prince Donegal". Cette histoire sera offerte en trois parties aux téléspectateurs de la série "Walt Disney présente" et débutera à la chaîne française de Radio-Canada le mercredi 6 janvier à 17 heures.

"Le Prince Donegal" racontera au cours des trois prochaines semaines la lutte d'un jeune homme fougeux pour obtenir de l'Angleterre l'indépendance de son pays. Il y a une ancienne légende irlandaise qui dit que lorsque Hugh succédera à Hugh, l'Irlande deviendra libre. L'histoire débute au moment où Hugh O'Donnell père vient de mourir.

Dans cette aventure dramatique où l'action ne manque pas, le héros, personnifié par Peter McEnery, sera entouré du perfide capitaine Leeds (Gordon Jackson), de Kathleen, celle qu'il aime (Susan Hampshire), de Henry O'Neill, son rival en amour (Tom Adams) et de Lord MacSweeney, père de Kathleen et chef du clan (Andrew Keir).

SON ET LUMIÈRE

son et lumière son et lumière
son et lumière son et lumière

DANSEURS DE PARIS A WINNIPEG

Deux des premiers danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris, M. Patrice Bart et Mlle Francesca Zumbo, sont les invités du Ballet Royal de Winnipeg le 31 décembre et du 1er au 3 janvier.

Ils danseront deux 'pas de deux' dont "Bakhti" du célèbre chorégraphe belge Maurice Béjart. Dansé sur la musique classique hindou le ballet raconte l'histoire de deux dieux hindoux. Ce 'pas de deux' qui fait partie d'un ballet en trois tableaux leur a été donné par Béjart pour participer au premier Concours International du Ballet à Moscou en 1969, où ils remportèrent le Premier Prix et la médaille d'or.

Le deuxième 'pas de deux' "Le Corsaire" est tiré d'un ancien ballet Russe. Très classique, ce 'pas de deux' n'est plus ou moins qu'une démonstration de la technique. Il est maintenant très difficile d'y voir l'histoire de la princesse persanne amoureuse de son esclave.

M. Patrice Bart et Mlle Francesca Zumbo dansent ensemble depuis trois ans. M. Bart a commencé la danse à l'âge de 10 ans à l'école de Ballet de l'Opéra. Mlle Zumbo entra au Conservatoire de Paris à l'âge de 9 ans et y remporta le premier prix en 1961. Tous deux ont plusieurs prix à leur crédit et ils ont été les artistes invités de plusieurs grandes compagnies de ballet tel que le Bolshoï, le Kirov et l'Académie du ballet du Danemarque. Ils viennent tout juste de finir une tournée en Union Soviétique où ils ont dansé "Giselle" et "Lac des Cygnes".

Egalement au programme, "The Golden Age", "Meadow Lark", le grand pas de deux de "Donizettiana" et le pas de deux de "Casse-Noisette".

Les billets sont en vente chez Eaton's et à la Bay.

Au poste CBWFT

SAMEDI 2 JANVIER

1.45	Le petit garçon et la biche.
2.30	*Agent sans secret.
3.00	*Robin fusée
3.30	*Tour de terre
4.00	*Lassie
4.30	*Les aventures du Seaspray
5.00	*Tarzan
6.00	Le Téléjournal
6.05	Si jeunesse pouvait
6.30	*L'heure des quilles
7.30	*Jinny
8.00	Conte fantastique.
8.30	Cinéma "Le petit garçon de l'ascenseur". (France 1962).
10.00	*Atome et Galaxies.
10.30	*Pierre, Jean, Jacques
11.00	*Téléjournal
11.20	*Cinéma "Le grand Meaulnes". (France 1967).

DIMANCHE 3 JANVIER

1.45	Les Coulisses de l'Exploit.
2.30	*Le Monde en liberté
3.00	D'hier à demain
4.00	Le Français d'aujourd'hui
4.30	Le Temps s'ouvre
5.00	5 D.
6.00	Ça s'annonce bien
6.30	*Au pays de l'arc-en-ciel.
7.00	*Quelle famille",
7.30	*Zoom.
8.30	*Les beaux dimanches.
10.30	Dossiers
11.00	*Téléjournal National
11.20	Cinéma "Si Versailles m'était conté". (France 1954).

LUNDI 4 JANVIER

2.00	Les contes du lundi
2.15	La souris verte
2.30	*Oui ou non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	*Bobino
4.30	*Grujot et délicat
5.00	*Daktari
6.00	*Skippy le Kangourou
6.30	Cadets de la forêt.
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Mont-Joye
8.00	*Ma sorcière bien-aimée
8.30	*A la seconde
9.00	*Le Paradis terrestre
9.30	Prenez le volant
10.00	Revue de l'année '70.
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Le roi du village" (Franco-Italien 1962).

MARDI 5 JANVIER

2.00	Poly
2.15	La Souris verte
2.30	*Ni oui ni non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	*Bobino
4.30	*Sol et Gobelet
5.00	Perdus dans l'espace
6.00	Les 2 D
6.30	Dossiers.
7.15	A propos
7.30	*Cher Oncle Bill
8.00	*Département S.
9.00	*Moi et l'autre
9.30	*Rue des Pignons
10.00	Format 60
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Ciné Club "Vive la République" (Tchèque 1965).

MERCREDI 6 JANVIER

2.00	*Contes du mercredi
2.15	Souris verte
2.30	*Oui ou non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Fanfreluche
5.00	*Walt Disney présente
6.00	Les hommes de l'espace.
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal.
7.15	A propos
7.30	*Minos cinq
8.00	Cinéma "Caporal épinglé". (France 1961),
9.30	Cent mille chansons
10.00	*Chapeau melon et bottes de cuir
11.00	Téléjournal
11.30	Cinéma "Le Passage de Vénus". (Français 1961).

JEUDI 7 JANVIER

2.00	Poly
2.15	Souris verte
2.30	*Ni oui ni non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	*Picolo
5.00	*Au pays des géants
6.00	Les 2 D
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	Le Monde de Marcel Dubé.
8.00	*Les grands Films. (L'homme à la buick" (France).
10.00	Consommateurs avertis
10.30	Au point.
11.00	Le Téléjournal
11.30	*Cinéma "Oscar" (France 1967).

VENDREDI 8 JANVIER

2.00	*Saturnin.
2.15	La souris verte.
2.30	*Oui ou non.
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	*Bobino
4.30	*La Ribouldingue
5.00	*Monsieur Magoo.
6.00	*Joe 90
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Que sera sera
8.00	*Donald Lautrec Chaud.
8.30	*Les Règles du jeu.
10.00	Gerry.
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Le lit conjugal. (Italie 1962).



Ci-dessus les jeunes comédiens du Cercle Molière qui participaient à la pièce pour enfant "Les jouets du Père Noël". Debout de gauche à droite: Laurent Le Gal, Marie-Joëlle Rabu, Normand Lemoing, Jean-Louis Hébert, Jocelyne Dufault, Michelle Stanners, Joanne Tétrault, Roseline Prince. A genoux de gauche à droite, Denise Le Gal, Charlotte Laurin, Joanne Dubuc, Roselle Bourgeois, Elise Bouchard, Michèle Bouchard.



TORA ! TORA ! TORA !

Reconstitution historique réalisée par Richard Fleischer, Toshio Masuda et Kinji Fakasaku. En 1941, le gouvernement japonais dominé par les militaires décide l'attaque de la base américaine de Pearl Harbor dans les îles Hawaii où sont ancrés de nombreux vaisseaux de guerre.

La première partie du film montre les préparatifs de l'attaque du côté japonais et divers incidents font ressortir le manque de vigilance de la part des Américains. En un montage parallèle intéressant, le film culmine en une reconstitution impressionnante du bombardement de Pearl Harbor. Les réalisateurs disposaient d'un budget généreux et l'usage qu'ils en ont fait a donné naissance à un spectacle historique des plus convaincants, même si l'on eût souhaité une étude un peu mieux approfondie des événements. Les trucages sont au point et l'interprétation d'ensemble apparaît fort satisfaisante.

Cette reconstitution impressionnante de l'attaque qui a entraîné les Etats-Unis dans la guerre en 1941 constitue un spectacle instructif pour tous.

SCROOGE

Comédie musicale réalisée par Ronald Neame, d'après le conte "A Christmas Carol" de Charles Dickens. Principaux interprètes: Albert Finney, Alec Guinness, Edith Evans, Kenneth More.

Le célèbre conte de Dickens reçoit ici une illustration somptueuse mise en place avec goût et finesse par un réalisateur de classe. La musique n'a rien de remarquable en soi mais elle s'insère bien dans le film et agrémente de nombreux passages. L'image est toujours belle et soignée et présente une riche évocation des traditions de Noël à l'anglaise. Albert Finney semble prendre beaucoup de plaisir à une composition fort réussie du personnage de Scrooge.

Fidèle à l'esprit de sa source, cette adaptation soignée d'un conte de Dickens met en valeur les joies familiales et la générosité de coeur et fait ressortir la tristesse d'une vie dominée par l'esprit de lucre.

Film pour tous.

THERE WAS A CROOKED MAN

Western réalisé par Joseph L. Mankewicz. Principaux interprètes: Kirk Douglas, Henry Fonda.

Pour son premier essai dans le western, Mankiewicz s'appuie sur une intrigue conçue par l'équipe de scénaristes qui a fait ses preuves avec Bonnie and Clyde. Les personnages sont tracés avec un humour vigoureux et l'action, bien que les dialogues y prennent souvent une place importante, est menée avec maîtrise et entrain. Le contexte de prison crée un climat propice à des conflits qui sont exposés de façon originale et vivante. Henry Fonda et Kirk Douglas dominent une distribution solide.

Ce western original n'a guère pour héros que de tristes échantillons d'humanité présentés toutefois avec humour. Il comporte des éléments vulgaires ou égrillards.

DIARY OF A MAD HOUSEWIFE

Drame psychologique réalisé par Frank Perry, d'après le roman de Sue Kaufman.

Ce film où la satire se mêle à l'étude psychologique est comme un catalogue de tous les travers qui peuvent exaspérer une femme dans un mariage. Le fait de monter en épingle et de caricaturer certains traits nuit quelque peu à la force de la démonstration, mais l'ensemble du récit s'avère révélateur d'un certain style de vie observé. Notons une mise en scène précise et une excellente interprétation où se révèle Carrie Snodgress dans le rôle principal.

Ce film intéressant apporte des éléments de réflexion sur les conditions de l'entente conjugale. Une liaison adultère entraîne quelques scènes audacieuses.

Le fondateur de Willow Bunch

Jean-Louis Légaré, un héros peu connu

(suite)

par Adrien CHABOT, ptre

Au lendemain de l'école primaire, la seule qu'il fréquenta, il se livre à l'agriculture sur la ferme paternelle. Mais les temps sont durs; les terres sont peu défrichées et l'industrie n'a pas encore fait son apparition dans la province. Les jeunes émigrent en foule aux Etats-Unis. Jean-Louis ne devait pas tarder à devenir victime du même mal. Agé de 23 ans, il décide d'aller tenter fortune au-delà de la frontière. A la nouvelle de sa décision, sa mère éprouve une grande douleur. "Mon fils, dit-elle, tu t'en vas; je ne te reverrai plus". Malgré cette prophétie, le jeune homme dirige ses pas vers Providence dans le Rhode Island, où il espère trouver du travail. Déception! Ayant échoué dans plusieurs états de l'est du pays il pense tenter sa chance à l'ouest. Fort de la présence de deux oncles à St-Paul, Minnesota, il se traîne de peine et de misère vers ce point. Hélas, la situation n'est pas meilleure. Il aboutit finalement à St-Cloud dans le même Etat où il réussit à se faire embaucher dans un camp de bûcherons où il passe l'hiver. Au printemps il troque le métier de bûcheron pour celui de fabricant de briques au salaire de $25.00 par mois. Pour comble de malheur l'entreprise fait faillite et il ne reçoit que la somme de $17.50 pour six mois de travail. Il sillonne les Etats avoisinants à la recherche de travail et finalement s'engage comme commis chez un traiteur canadien du nom de Patenaude. Quelques mois plus tard il passe au service d'un autre traiteur, Antoine Ouellette, mais l'avenir n'est pas prometteur.



JEAN-LOUIS LEGARE
(1841-1918)
LE FONDATEUR
DE WILLOW BUNCH

En janvier 1868, notre aventurier, découragé et songeant à retourner parmi les siens, rencontre le Père Genin, missionnaire de la région. Il lui ouvre son coeur et lui confie ses peines. Comme réponse à la question que se pose Légaré: "Pourquoi suis-je ici", le missionnaire le rassure par ces mots: "Tu es ici parce que c'est la volonté de Dieu. Reste ici. Dieu te conduira dans toutes tes voies, sans jamais t'abandonner".

Un an plus tard, Ouellette se voit obligé de se priver des services de son commis, son commerce ne lui permettant plus le luxe d'un commis. De nouveau sans emploi, notre héros dirige sa barque vers la Butte du Tonnerre. Au cours de ce voyage à travers la prairie immense il croit que sa dernière heure a sonné. Il a faim, il est exténué et aucun gibier en vue. Devant cette extrémité, l'infortuné ne s'abandonne pas. Il tombe à genoux et conjure Dieu de venir à son secours. Le souvenir d'une parole de sa mère lui vient à l'esprit. Cette sainte femme qui devait tous les jours, jusqu'à sa mort, dire un chapelet à l'intention du fils absent, lui avait fait cette dernière recommandation au moment où il quittait le foyer paternel: "Mon enfant, lorsque tu seras mal pris, pense à moi". Et il demande à sa mère de l'aider. Dieu ne reste pas insensible aux prières de la mère et du fils; il lui envoie un oiseau qu'il peut abattre. Ce maigre repas lui permet cependant de refaire quelque peu ses forces pour continuer son chemin et parvenir à sa destination. Il entre au service d'un autre traiteur, Charles Bottineau, et il s'acquitte si bien de son travail et plus précisément de la vente de la cargaison de fourrures qu'il le gratifie d'un don de cent dollars. Il n'avait pas fait fortune mais l'avenir s'annonçait plus prometteur. Jamais notre héros avait possédé un tel trésor. Sa joie est si grande qu'il en perd momentanément le sommeil. Sans le réaliser, la Providence le préparait au métier dans lequel il excellera quelques années plus tard.

A ce moment on parle beaucoup dans la région d'un nouveau pays que venait de visiter le traiteur George Fisher. Cet endroit se prêtait admirablement bien au genre de vie des Métis qui vivaient principalement de chasse. Il était situé à plusieurs milles à l'ouest, dans la Saskatchewan d'aujourd'hui, près de la frontière américaine. Le territoire en question était traversé par une vallée où abondaient le bois et les sources d'eau. Ce qui le rendait encore plus alléchant c'est l'abondance du bison et du gibier qui s'y trouvaient. Antoine Ouellette, l'ancien patron de Légaré, ne tarde pas à former des plans et à intéresser Jean-Louis à son projet. Il le veut à son service et il ira dans ce pays nouveau à titre de traiteur. En raison de l'abondance de bois et de hautes collines, en contraste de la plaine environnante, on avait baptisé cette contrée du nom de "Montagne de Bois". Légaré accepte de revenir au service de Ouellette et il ne tarde pas de déménager ses pénates dans ce lieu enchanteur. Alors qu'il se prépare au départ, les bons propos de Fisher au sujet de la "Montagne de Bois" gagnent des adeptes parmi les Métis de St-Joseph de Pembina. Il faut dire que la situation des Métis du Manitoba n'est pas de tout repos depuis l'arrivée des colons de l'Ontario. La première phase de l'insurrection de Louis Riel et des Métis fait les manchettes des journaux. Déjà plusieurs Métis ont quitté les bords de la Rivière Rouge pour trouver asile dans diverses localités de ce qui est aujourd'hui la Saskatchewan. Ceux de Pembina feront de même; ils fuiront la région troublée de la Rivière Rouge pour tenter fortune dans la Montagne de Bois. Le bruit du départ éventuel des familles de Pembina gagne la région de St-François-Xavier et bientôt une caravane de quelque 300 charrettes transportant 75 familles sillonne la prairie en direction de leur nouvelle patrie. Quelques semaines plus tard, en octobre 1870, leur camp s'élève dans la fameuse Montagne de Bois. Pour comble de bonheur, quelques jours plus tard, le Père Jean Lestanc, o.m.i., ancien missionnaire des Métis de la Rivière Rouge, arrive sur les lieux. Il fait bâtir une première chapelle et passe l'hiver dans le camp. La mission de la Montagne de Bois est établie; la future paroisse St-Ignace-des-Saules prend racine.

à suivre

FORT ALEXANDRE

50e anniversaire de sacerdoce de Mgr Henri Belleau, O.M.I.

Depuis plus de 5 ans, Mgr Henri Belleau s'est retiré à la mission de Fort Alexandre, après avoir missionné comme Vicaire Apostolique de la Baie James pendant 40 ans. Il avait été ordonné prêtre à Ottawa, le 18 décembre 1920, et il célébrait une messe solennelle d'action de grâces en l'église de Fort Alexandre, le 18 décembre. Cinq confrères concélébraient: M. l'abbé Gérald Morrissette, curé de Pine Falls, représentant les prêtres du district de la rivière Winnipeg; le P. Euchariste Benoît, représentant les Oblats de la province du Manitoba; le P. Antonio Lacelle, représentant les Pères et Frères Missionnaires, et le P. Albert Girard, représentant la mission de Fort Alexandre.

Assistaient au banquet en l'honneur de Mgr Belleau, M. l'abbé G. Morrissette, les Pères Eucharistie Benoît, Antonio Lacelle et A. Girard, O.M.I. M. Bernard Courchene représentait les Indiens de Fort Alexandre; Sr Irène Fenner, Missionnaire Oblate, en charge de la catéchèse des Missions de Fort Alexandre; Sr Yvonne Perrin, M.O., représentant les Oblates; Mme Annie Desautels, laïque missionnaire vouée au service de la mission, et sa soeur, Sr Stella Girard, M.O.; M. et Mme Simon Guénette, représentant les nombreux amis et bienfaiteurs du héros du jour.

Monseigneur Belleau, en termes choisis, remercia tous les organisateurs et organisatrices de son jubilé d'or sacerdotal et les invita à remercier Dieu et sa sainte Mère de tous les bienfaits accordés au cours de ses 50 années de prêtrise et d'épiscopat.

A CKSB

Ecoutez les émissions "Témoignage" de 7 h à 7 h 10 p.m. du lundi au jeudi.

Jeudi 31 décembre - R. Potvin, S.J.: Fondre les épées pour en faire des charrues. (Paul VI)

ILE-DES-CHÊNES

A l'occasion de la réunion mensuelle du 10 décembre, Soeur Maria Pronovault, du Centre des Communications Sociales, donna une causerie sur les films et leur censure. Les dames présentes apprécièrent ses précieux renseignements puisque cette censure doit être discutée à la prochaine session de la Législature Manitobaine.

Le 18 novembre dernier à l'invitation de la L.F.C., M. l'abbé R. Roy et le docteur Jos. Boucher vinrent nous renseigner sur l'éducation sexuelle. La nombreuse assistance écouta ces deux habiles conférenciers avec beaucoup d'attention.

Le 20 novembre sept membres de la L.F.C. assistèrent à la remise de certificats de Citoyens Canadiens à 15 personnes. Cette cérémonie fut une expérience très intéressante.

La publicitaire.

Décès

suite de la page 8

maître de chant tandis que Mme Délima Brunet touchait l'orgue. Les servants de messe étaient deux petits-fils de la défunte, Jean-Marc Roy et Gérald Moquin.

Les porteurs étaient tous des petits-enfants de la défunte, MM. Marcel, Adrien, André et Fred Moquin, Roger Marion et Georges Sarrasin.

Les Dames de Ste-Anne qui portaient la bannière et les rubans étaient Mmes Marthe Dionne, Edmond Delorme, Ovila Bissonnette et Albert Damphousse assistés de MM. Edmond Delorme et Adionas Fillion.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Joseph.

La défunte laisse dans le deuil 13 enfants, David et Georgine (Mme Arcade Sarrasin), de St-Joseph, Clara (Mme A. Roy), Rita (Mme Léon Marion), Isidore et Omer, de St-Boniface, Narcisse, de St. James, Denis de St-Vital, Alma (Mme Noel Devigne), de Morris, Eddy, Adelmar et Jos, de La Broquerie et Louis de Roblin, Manitoba; une soeur la Rév. Soeur Rose; deux frères, Alphonse Beaudry, du Foyer de Ste-Anne, et Denis, de South Junction; 85 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Mme Moquin, originaire de Minnesota, demeura plusieurs années à St-Joseph, puis à South Junction et de là à Norwood et ensuite à l'Ile-des-Chênes. Depuis la mort de son mari elle résida au Foyer de Ste-Anne jusqu'au mois d'avril puis fut ensuite patiente à l'hôpital St-Vital.

REMERCIEMENTS

La famille Moquin et Beaudry désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon.

Un merci spécial à l'abbé Nadeau et à tous les prêtres concélébrants ainsi qu'à l'abbé Thibeault, au choeur de chant, à l'organiste, aux dames de Ste-Anne, à l'hôpital St-Vital, St-Boniface et Ste-Anne ainsi qu'à tous les docteurs concernés pour leurs bons soins.

OTTERBURNE

M. LUCIEN GAGNON

Dans la matinée du 4 décembre 1970, M. Lucien Gagnon s'éteignait au Foyer de St-Adolphe dans sa 86e année et muni des derniers sacrements.

M. Gagnon naquit dans un paisible petit village de la province de Québec, Ste-Luce-sur-mer, près de Rimouski. Après de brèves années à l'école du rang, il s'engagea dans des chantiers au service de son beau-frère, M. Alphonse Pineau. En avril 1919 il s'établissait avec sa famille sur une terre au Manitoba. Les premières années furent pénibles (plus ardu que de nos jours); le travail commandant sans relâche. Levé de grand matin, il fallait trimer d'une étoile à l'autre.

Comme citoyen de Saint-Pierre, M. Gagnon était apprécié des siens et était un chrétien convaincu. Il n'était pas rare de le voir assister à deux messes le dimanche. Il devait se lever tôt, et le train fait, franchir six milles sur des routes souvent presque impassables.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Eugénie Proulx, trois filles, Mme Gustave Lévesque (Marie-Marthe), de Ste-Agathe, Mme Léo Dumaine (Laurette) et Mme Lucien Trudeau (Emma), de l'Ile-des-Chênes; sept fils, Père Adéodat Gagnon, C.S.V., d'Otterburne, Emile, Jean-Marie et Adrien, de St-Pierre, Roland, de Ste-Agathe, et Léopold, de Verdun, Qué., et Antonio, de Ste-Elisabeth; soixante-deux petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Les prières furent récitées le 6 décembre en la chapelle funéraire de St-Pierre, et le 7 décembre fut célébrée la messe des funérailles, en l'église paroissiale.

Le Père Adéodat Gagnon présida à la messe de Requiem avec plusieurs concélébrants: le R. P. Yvon Préfontaine, C.S.V., supérieur provincial de la Congrégation des Clercs de St-Viateur de Montréal, MM. les abbés L. Bouvier et R. Prescott, les Pères Girardin, O.M.I., Roger Brousseau, C.S.V., et Ls-Philippe St-Denis, C.S.V., curé d'Otterburne. Deux petits-enfants du défunt servaient au choeur et six autres étaient porteurs: René, André, Roger et Marcel Gagnon, Armand Lévesque et Jules Trudeau. La quête fut faite par MM. Hubert Labelle et Charles Cahill.

REMERCIEMENTS

Mme Lucien Gagnon et ses enfants remercient de tout coeur tous ceux qui, de près ou de loin, leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence au salon funéraire, offrandes de messes ou messages de condoléances. Un cordial merci à la chorale ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont préparé la magnifique réception au Centre de St-Pierre.

—Quiconque aime à se cacher, a, tôt ou tard, raison de se cacher. (J. Rousseau)

—Sois franc avec toi-même. (Lyautey)

LES PETITES ANNONCES

Composez: **247-4823 ou 247-4824**



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU REINE BLANCHE MOQUIN du Village de Isles des Chênes, Province du Manitoba, veuve de Frédéric MOQUIN, autrefois de la même place, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du du soussigné à 1 - 147 avenue Provencher, St-Boniface 6, Manitoba, le ou avant le 26e jour de janvier, A.D. 1971.

FAIT à St-Boniface, au Manitoba ce 16e jour de décembre, A.D. 1970.

F.R. AVANTHAY,
Procureur de la succession.

A VENDRE OU A LOUER.

St-Pierre, rue Jolys Est. Maison: 7 pièces nouvellement décorée. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, une chambre finie au sous-sol. Chauffage gaz. Grand lot avec garage. Puits artésien. Libre: 15 janvier.

A VENDRE

ST-PIERRE, rue Gagné. Maison: 3 chambres à coucher, salle de bains. Chauffage gaz. Une aubaine à $4,000.

ST-PIERRE.

sur route 59, au centre du village. Entreprise commerciale (concessionnaire de la régie des alcools). Louée actuellement. Pour plus de renseignements, s'adresser à : Albert Turenne, St-Pierre. Téléphone: 433-7419. 38-500-42C.

A LOUER

Près hôpital St-Boniface. Belle grande chambre dans maison moderne. Pour dame tranquille. Prix très raisonnable. Libre: 1er janvier. Composer: 233-5497.
35-474-40C.

Logis: 3 pièces, privé. Non meublé. Au 2e étage. Pour 1 ou 2 adultes responsables, tranquilles, propres, qui travaillent. 153, rue Masson. 233-1844.
33-457-JNO.

Chambre meublée pour homme qui travaille. Près arrêt d'autobus. Libre. Composer: 233-5268. 38-498-40C.

Précieux-Sang. Beau logis: 4 pièces. Libre : 1er janvier. Références requises. Composer: 233-6697 après 6 h.
37-491-JNO.

162 rue Bertrand au 1er étage. Logis: 3 pièces avec sous-sol et cour inclus. Complètement privé. S'adresser à: 198, rue Goulet. 36-477-JNO.

Rue Deschambault, 1er étage. Appartement 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Entrée privée. Disponible le 15 décembre. Composer 667-3010 après 6 heures. 36-484 JNO.

Près hôpital de St-Pierre. Maison neuve de 28' x 36' avec sous-sol à la grandeur, 3 chambres à coucher, tapis dans salon, draperies. Possession immédiate. S'adresser au propriétaire Ed. Dubois, La Rochelle, Manitoba. Tél: St-Malo 347-5217.
37-489-38C.

Appartements ultra modernes, 1 et 2 chambres à coucher. $140 - $155. Comprenant: tapis mur à mur - rideaux - air climatisé - cuisinière et réfrigérateur de couleur - chauffage électrique - eau et électricité.
484 Langevin. Composer : 233-1868 après 4 h 30.
37-495-40C.

DIVERS

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue pour les classes élémentaires. S'adresser par écrit à : Mme M.-A. Havens, sec., 597, av. Bannatyne Winnipeg.
38-499-38C.

Mc KEAG HARRIS

Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN. Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

PARC WINDSOR

Chemin Speers. DOIT ETRE VENDUE. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage huile. Lot: 80' x 150'. Garage. Hypothèque C.M.H.C. $8,500 à 8 1/2 p.c.
Prix: $12,900.

WINNIPEG.

Rue Dorchester. Maison de rapport. Construction: brique. 1 logis de 3 pièces et 2 de 4 pièces avec salles de bains. 3 poêles. 2 réfrigérateurs. Logis au rez-de-chaussée libre. Lot: 50'. Garage. $8,000 comptant. Doit être vendue. Peut être visitée en tout temps.

ST-BONIFACE

Garage (entreprise et bâtiment). Equipement et accessoires modernes complets. Très bon commerce établi depuis de nombreuses année. Raison de vente: samté. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées.

Appeler: A. Ayotte 233-5845.
Larry Legros 253-9312
30-368-38C.

FIDELITY TRUST
A VENDRE

St-Boniface.

Maison: 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Double garage. Près écoles et centre commercial. Pour visiter appeler: Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE.

Rue Jeanne d'Arc. Tout près hôpital St-Boniface. Bonne maison de revenu. Très belle localité. Idéal pour personne qui travaille aux hôpitaux St-Boniface ou Taché. Revenu complet: $435 par mois. Sous-sol complet. 3 salles de bains. Grand lot: 70' x 120' avec beaux arbres fruitiers et petite maison avec égouts à l'arrière. Le tout entièrement meublé. Il faudrait voir l'intérieur de cette maison pour l'apprécier. Appeler Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE.

Plein prix: $11,700. Bungalow: 2 chambres à coucher. Fenêtres et portes toutes saisons. Salon avec tapis mur à mur. Garage sur beau lot. Financement peut être arrangé. Possession immédiate. Appeler Gerry Pelletier, le soir: 334-0112, ou Ray Sellers: 489-2098, ou les deux, le jour : 452-7417.
29-391-38C.

SI VOUS AVEZ UNE MAISON A VENDRE N'HESITEZ PAS, APPELEZ LOUIS COMBOT: 247-5918. NOUS AVONS DES CLIENTS AVEC ARGENT COMPTANT.

FIDELITY TRUST
283, av. Portage
Winnipeg.
943-0601.
29-391-38C.

MUSICANA
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél.: 233-7222
Tous les disques à 20% de rabais
3000 disques français en magasin

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369, boul. Provencher.

ST-BONIFACE.

Maison de revenu ou de famille. En très bon état. Près de tout. Revenu: $115 plus 4 pièces pour propriétaire. Garage double. 2 plomberies. Chauffage: eau chaude, gaz. Prix: seulement $14,500. Comptant requis: $3,500. Balance portée par propriétaire.

ST-BONIFACE.

Immeuble appartements. 14 logis avec 11 places de stationnement. Construction: brique. Revenu annuel: $19,176. Comptant requis: $30,000. Hypothèque à 8 p.c. Pour plus d'information, composer: bureau, 233-1773; le soir 233-5874. 36-483-JNO.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.

Service prompt.
Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-377-JNO.

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
32-444-TF..

SI VOUS DESIREZ
la meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc" Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROLAND PILLOUD, du village de St-Claude au Manitoba, journalier,

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage Winnipeg 2, au Manitoba, le ou avant le 31 janvier 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de décembre A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN,
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CHARLES GENEST, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, ouvrier,

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 25 e jour du mois de janvier 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de décembre A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN,
Procureurs de la succession.

ON DEMANDE
FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m

Mgr Provencher et Son Temps

PAR DONATIEN FREMONT

Un volume de 300 pages
format bibliothèque
nombreuses gravures
hors-texte.

En vente aux bureaux de
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE
au prix de $ 2.75
(par la poste).

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

A vendre St-Vital. BUNGALOW: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Maison très propre et en bon état. Garage. Très grand lot: 97' x 213'. Localité idéale avec beaux arbres, etc. Plein prix: $12,900. Comptant requis: $1,000.
Droits de succession immédiats désirés.

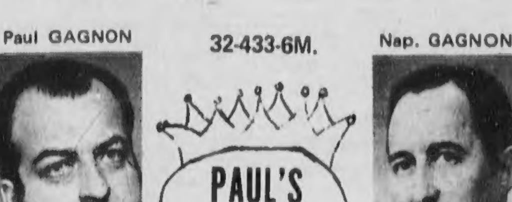
A vendre St-Vital JOLI BUNGALOW: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Inclus très belle salle de récréation avec bar et garage.
Plein prix: $14,500. Comptant requis minime.

A vendre St-Boniface JOLI DUPLEX: 4 et 4, plus grande pièce au sous-sol. 2 salles de bains. Complètement modernes et privés. Plusieurs extras inclus. Très belle localité. Comptant requis: $8,500.

Service "Multiple listing"

Avons un besoin urgent de maisons, bungalows surtout, dans districts de St-Boniface, Norwood, St-Vital et Parc Windsor.

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON





247-9267
Res: 256-6538

247-9267
Res: 233-3510

MAGASIN A RAYONS
— tissus à la verge, coupons, etc.
— patrons McCall's Simplicity, Style
— service bilingue, prompt et courtois

ECONOMISEZ CHEZ
TEXTILE DISCOUNT CENTRE
145, rue Goulet, Saint-Boniface
Lundi au samedi: 9 h à 6 h (vendredi: 9 h à 9 h)
Téléphone: 233-1132



MEILLEURS VOEUX
pour une
Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients et amis
NATIONAL PRIDE CAR WASH
Où vous lavez votre automobile économiquement et pouvez faire le plein d'essence à rabais.
390 Chemin Dawson
ST.BONIFACE 6. MAN.



A l'occasion
du
Nouvel An
Nous offrons nos voeux
à tous nos clients et amis
COUTURE MOTORS LTD.
St-Joseph et Provencher Téléphone: 247-3955

Nous offrons à tous nos amis et clients
nos meilleurs souhaits pour une
Bonne et Heureuse Année
✶
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher Tél.: 233-7425

labyrinthe roro no.: 17

ELECTRICITE

●	P	●	L	●	●	●	W	●	F	●	●	P	●	E
A		M			T	●	E			C				N
●		●		●	●	●		●	U	●	●	I	●	
C	E				A		E	●	●	P	●		●	
	●	●		●		●	R	O	R	O	●	E	●	G
	●	●	N	●	O	●	●	●	●		●	●	●	
C	●	E	●	●		●	C	●	●	E		U	●	E
●	●	C			E	●		●	O	●	●	●	D	●
●	●		●	●	●	●		●		●	M	●		●
N			N	●	●	●	L		M		E	●	C	●
	●	U	●	V	●	●	E	●	●	●		●		●
	●	●	●		●	R	●	●	E	●		●		●
T		A		S		O					E		R	●
	●		●	●	●	R	●	●	U	●	●	●		●
E	●	C		T		O		E	●	F			E	R

points: Q-21

❶														
❷														

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

Les Fils Natifs

La prochaine initiation chez les Fils Natifs aura lieu le dimanche 24 janvier 1971, à 7 heures du soir, au no 230, boulevard Provencher. Suivra une réception pour les nouveaux initiés et les membres réguliers de l'Assemblée no 127, accompagnés de leurs épouses.

A la réunion du jeudi 10 décembre, eurent lieu les élections des officiers de l'assemblée no 127. Le Frère Louis Desautels remplace le Frère Joseph Robert comme président.

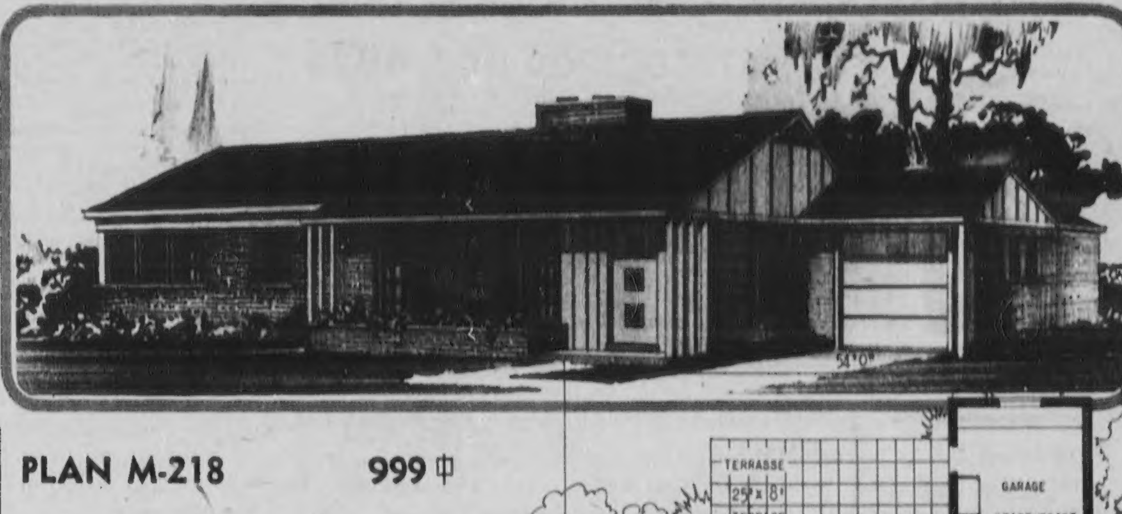
Malades

Nous recommandons à vos prières, tous nos chers malades: les Frères Alphonse Plamondon, Henri Lévêque, Arthur Dufault, Charles Dufault, Paul Dubois et Damien Pelland.

Souhaits du Jour de l'an

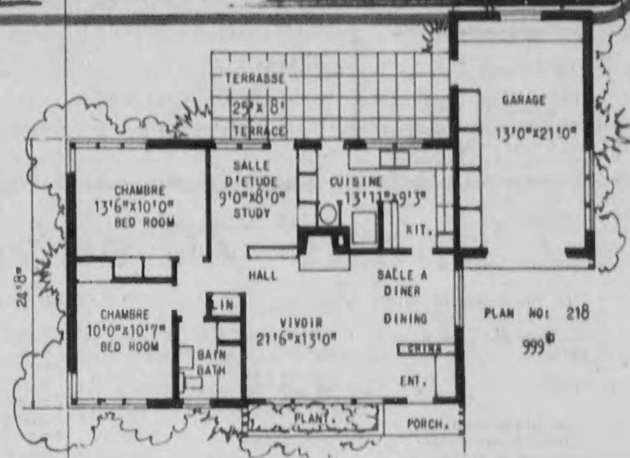
A l'occasion du Nouvel An, le président et les officiers offrent aux membres et à leurs familles leurs meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

"L'habitation de la semaine"



PLAN M-218 999 ₵

La beauté, le confort et le fonctionnel ont été pris en considération dans le plan de cette magnifique maison moderne. Un des attraits principaux est la terrasse avec entrées sur la cuisine et la salle d'études. Les plans sont conçus pour un éventuel sous-sol fini et un garage.



LORETTE

Nouveaux arrivés

M. Marcel Labossière, de St-Boniface, a ouvert un garage à Lorette, et sa famille demeure dans un appartement du nouvel édifice de la coopérative.

On compte deux autres nouvelles familles au village: celle de M. Ferdinand Owens et de M. Goulet.

Soirée récréative

La soirée récréative organisée par la L.F.C. à l'occasion de la fête de Noël fut très bien réussie. Plusieurs membres ont pu jouir des chants et de la musique exécutés par les quatre demoiselles Gauthier. Un goûter succulent termina la soirée. La prochaine réunion mensuelle aura lieu le jeudi 7 janvier 1971.

Départ

Le dimanche 22 novembre, une centaine de personnes sont venues rendre hommage à Soeur Hélène Dion, ancienne supérieure, qui quitte la paroisse où elle s'est dévouée pendant 32 ans.

Une touchante adresse fut lue par Thérèse Jolicoeur, ancienne élève et des cadeaux furent présentés par la Ligue des Femmes Catholiques et d'autres personnes présentes. Soeur Hélène remercia tous les paroissiens pour l'organisation de cette belle fête.

" L'habitation de la semaine "
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine" M - 218 - Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer .... exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

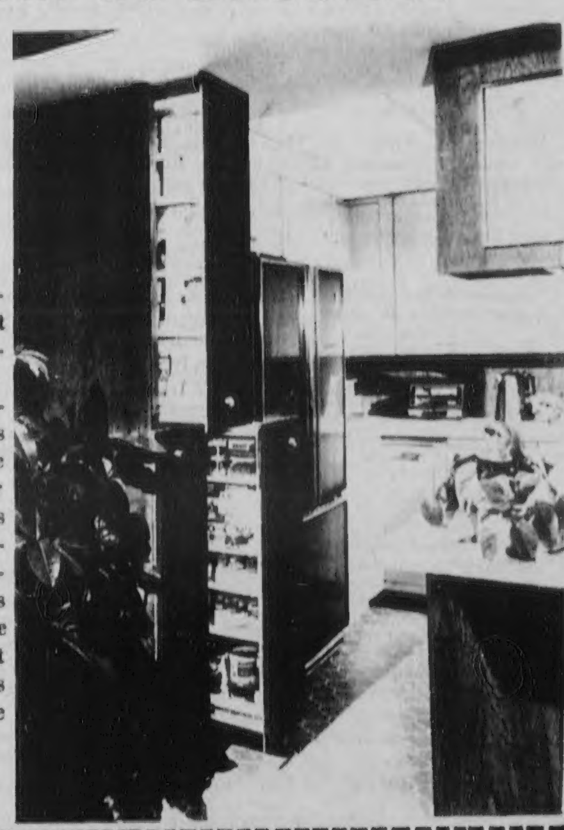
Nom ....
Adresse ....
Localité ....

"Le Coin du Bricoleur"

ARMOIRES DE CUISINE COULISSANTES.

Plan No 11 - Prix: $2.00.

Chacun des quatre compartiments ou tiroirs n'occupent pas plus de 12 pouces d'espace du mur, et contient pourtant une quantité considérable de provisions. Les tablettes ont six pouces de large, espace suffisant pour les boîtes de conserves. Les compartiments glissent facilement de l'intérieur à l'extérieur sur des montures fort simples pour tiroirs. Le plan vous montre comment vous pouvez la monter sans difficulté et en très peu de temps.



" Le Coin du Bricoleur "
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Faites-moi parvenir les devis et dessins du projet 11 de bricolage.

Ci-joint, mon chèque (ou mandat-poste) au montant de $2.00.

Nom ....
Adresse ....
Localité ....



Annoncé pour le printemps dernier, les travaux de construction viennent enfin de commencer à l'Hôpital Taché. Un édifice de 5 étages sera érigé sur le terrain vacant, entre la vieille aile (côté nord) de 1882 et le gymnase du Collège de St-Boniface. Les entrepreneurs Peter Leitch Construction Ltd, pensent terminer les travaux au cours de l'été 1972. Le nouvel édifice qui coûtera $2,712,000, pourra héberger 200 invalides. Les plans sont des architectes Gaboury, Lussier, Sigurdson et Venables.

L'année '70 en revue

Voici un aperçu des principaux événements qui ont marqué la vie de la communauté francophone de l'Ouest et plus particulièrement du Manitoba en 1970.

JANVIER

"Le Festival du Voyageur" est né. C'est le premier festival du genre au Manitoba et, de plus, il se dit bilingue.

L'Association des Parents et Maîtres de St-Adolphe est contestée par une petite minorité anglophone qui s'oppose à des réunions en français.

La SFM donne une place spéciale aux jeunes à l'intérieur de ses cadres.

FEVRIER

Le Secrétariat provincial des relations fédérales-provinciales et culturelles s'adjoint les services de deux francophones, M. Arthur Corriveau et le Frère Fernand Marion.

Les Franco-Manitobains reçoivent une subvention de $1 million pour un nouveau Centre Culturel.

MARS

Début des études pour l'établissement d'un collège pédagogique français au Manitoba.

A l'occasion du Festival du Voyageur et du Centenaire de la province 75 personnes de Maskinongé, Qué., rendent visite à St-Boniface.

Nouveau chahut au sujet du français dans les écoles de Ste-Anne. On accuse les Commissaires scolaires de "dictateurs".

En même temps on apprend que la langue française sera définitivement reconnue comme langue officielle d'enseignement au Manitoba.

La télévision française réussit à pénétrer en Saskatchewan.

Pierre Calvez - le premier chansonnier à venir au Manitoba - est de retour pour une semaine dans la province. Les Intrépides tournent leur premier microsillon.

Début des travaux de construction du restaurant "La Vieille Gare" à St-Boniface.

Le Manitoba envoie des délégués à Niamey et rentre dans la communauté française internationale, en vue de faciliter les échanges entre francophones.

"La Liberté et le Patriote" passe aux mains de Presse-Ouest Ltée.

AVRIL

L'apparition du Mouvement d'Identité Française réveille les Franco-Manitobains et pousse la SFM à former un directorat du civisme.

St-Boniface est suggéré comme site de l'école normale française.

Le premier ministre Ed Schreyer rencontre les commissaires francophones et dit que son gouvernement est disposé à établir une loi cadre qui permettra aux Francophones de prendre en main leur propre destinée au point de vue linguistique et culturel. Une subvention de $74,400 du gouvernement fédéral est donnée pour étudier le bilinguisme au Manitoba.

Les Fondus Bourguignone au Centre Culturel permettent aux francophones de se rencontrer.

Les Intrépides vont jusqu'à Vancouver en chantant.

Le festival "Théâtre Jeunesse", lancé par le Cercle Molière connaît un succès éclatant.

Adamo chante à la salle du Centenaire.

MAI

M. Hervé Cyr, responsable de l'orientation du programme des écoles de langue française de l'Ontario explique que le bilinguisme équilibré est celui qui exige l'inviolable subordination de la langue seconde à la langue maternelle.

Le Cercle Molière donne 18 représentations de "Du Vent dans les branches de Sassafras" dans l'Est, et se voit la première troupe amateur du Canada à jouer dans le théâtre du Centre National des Arts à Ottawa.

JUIN

Le gouvernement Thatcher de Regina assure l'avenir du Collège de Gravelbourg.

L'A.C.F.C. félicite le gouvernement de la Saskatchewan d'avoir désigné de nouvelles écoles bilingues.

JUILLET

Le premier ministre Trudeau vient à St-Boniface le 1er juillet. Le soir du même jour, le secrétaire d'Etat, M. Pelletier, suggère que l'on conserve intacts les murs de la Cathédrale.

Charlebois chante dans les ruines de la Cathédrale.

A l'invitation de la SFM, la reine Elizabeth II rencontre les Franco-Manitobains à St-Pierre.

AOÛT

L'animation sociale pénètre lentement les milieux francophones de la Saskatchewan.

L'Ecole Française de Saskatoon voit son avenir assuré pour trois ans, grâce à une entente entre le "Saskatoon Separate School Board" et l'Ecole Française de Saskatoon".

SEPTEMBRE

La propriété du Juniorat choisie comme emplacement du Centre Culturel. M. Etienne Gaboury en sera l'architecte.

Six représentants de l'Assemblée nationale de la République française en visite officielle au Manitoba. Ils s'intéressent aux relations d'ordre culturel entre leur pays et notre province.

OCTOBRE

Le Congrès de la Mosaïque culturelle se voit dominé par les Ukrainiens.

Les enlèvements du F.L.Q. fait réfléchir sur la situation du Canadien français au Canada.

M. Gilles Molgat est nommé au Sénat.

Les jeunes francophones du nord de la Saskatchewan se regroupent après un colloque au camp Katimavik.

NOVEMBRE

Le premier ministre Schreyer et le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, inaugurent symboliquement le début des travaux du nouveau Centre culturel.

Le Manitoba envoie une mission culturelle en France.

M. Keith Spicer, orateur invité au banquet du Rallye '70 fait une leçon au Franco-Manitobains et leur apprend que "L'anglais respecte la force".

M. Albert Lepage élu président de la S.F.M.

Les Choralies Manitobaines sont un succès inespéré.

DÉCEMBRE

Un Comité pour la préservation du bilinguisme voudrait du bilinguisme, mais s'oppose aux écoles françaises à St-Boniface.

Editorial à ce sujet: "Sous prétexte de défendre le bilinguisme, on a agité une fois encore les mots épouvantails de "ségrégation" et de "discrimination" et l'on a avancé toutes sortes d'affirmations qui ne sont en pratique qu'une reprise d'anciens préjugés."

Le Cercle Molière connaît un succès éclatant avec les "Belles Soeurs".

Le 100 NONS à Radio-Canada pour les fêtes de Noël.

Un tourne-disque: des images télévisées

BERLIN—Dans juste deux ans, avant les Jeux Olympiques de Munich encore, le disque à images, sensationnelle mise au point du domaine de la transmission audio-visuelle, passera au stade de la production. Il a été récemment sa première mondiale à Berlin devant un public international. Le disque à images, une fine pellicule de matière plastique, souple et transparente, ne retransmet pas seulement sur l'écran dépoli les signaux de la parole et du son, mais aussi l'image animée. A ce système ont travaillé en commun pendant quatre ans des électro-ingénieurs de la firme Allgemeine Elektrizitatsgesellschaft-Telefunken et des spécialistes de la filiale commune Teldec.